

1. Données historiques

1. Situation topographique ³¹⁶

Caesarodunum fut fondé au I^{er} siècle de l'ère chrétienne, probablement sur un site occupé dès l'époque gauloise. La ville est installée à une vingtaine de kilomètres en amont du confluent du Cher et de la Loire, sur la rive gauche du fleuve, devant une île facilitant son franchissement (fig. 85). Elle occupe une petite éminence insubmersible dominant vers le nord-est la Loire et la plaine alluviale environnantes. Dans les zones inondables, des travaux d'exhaussement de la berge furent organisés très tôt. Situé sur un grand axe fluvial, *Caesarodunum* se trouve également sur un carrefour routier : une voie terrestre double la Loire d'Orléans à Angers et une autre conduit à Bourges et Poitiers vers le sud et au Mans vers le nord.

C'est au III^e siècle que la *Civitas Turonorum* se dota d'un premier système défensif qui se trouvait au nord-est : il s'agissait alors d'un rempart de 4 m d'épaisseur, renforcé par la construction d'un *castrum*, au IV^e siècle, englobant une superficie d'environ 9 ha. La ville ouverte, qui s'étendait au moins 1 km à l'ouest au Haut-Empire, fut partiellement abandonnée – selon une rétraction de l'habitat constatée pour de nombreuses villes – avant d'être réoccupée par des artisans ou de riches demeures. D'autres quartiers restèrent néanmoins abandonnés et parfois transformés en zone funéraire, comme ce fut le cas à l'ouest du *castrum*.

À la fin du V^e et au début du VI^e siècle, l'*Urbs Turonica* fut occupée successivement par les Wisigoths (470) puis par les Francs (507). Clovis y fut d'ailleurs sacré et la ville, considérée comme sainte, fut convoitée par les souverains. À cette époque, elle était prospère et bien peuplée et amorça sa bipolarisation.

À l'ouest du *castrum* où fut construite la cathédrale ³¹⁷, deux zones funéraires se développèrent. La première correspond à une *domus* suburbaine

³¹⁶ PIETRI, BIANNE 1987 : 24-28.

³¹⁷ Le premier évêque de Tours attesté est Lidoire (v. 337-370). La ville comptait une

du Bas-Empire où l'évêque Lidoire († 370) installa une basilique et se fit inhumer. La seconde fut centrée sur le tombeau de saint Martin († 397), où apparut un pôle urbain animé par la vie religieuse : aux sanctuaires et aux monastères fleurissant autour de la basilique s'ajoutèrent les pèlerins venant séjourner dans le *vicus christianorum* mentionné par Grégoire de Tours († 594).

2. Evolution du site durant le haut Moyen Age

Le site de Saint-Martin était occupé par des constructions gauloises dès le 1^{er} siècle ap. J.-C. puis par des habitations gallo-romaines entre la première moitié du 1^{er} siècle et le courant du III^e siècle – une maison puis une *domus* à péristyle ? – ³¹⁸. Après 300, l'usage funéraire est attesté dans l'angle nord-est du cloître. D'après les monnaies et la céramique, l'inhumation démarra plus à l'ouest dans la seconde moitié du IV^e siècle et jusqu'au V^e siècle. Cette partie de la nécropole antique se trouvait tout au plus à quelques dizaines de mètres de la tombe primitive de Martin († 397) ³¹⁹.

La sépulture du saint fut vite abritée par une modeste chapelle construite par l'évêque Brice († 442) mais cette construction fut jugée indigne, voire méprisée par ses contemporains. De prestigieux travaux eurent lieu au V^e siècle, comme l'indiquent la présence d'un atelier de mosaïstes et de niveaux de travail de la pierre ³²⁰. Ces éléments ont été mis en relation avec la découverte d'un petit bâtiment de bois peut-être destiné à abriter le corps du saint durant la construction d'une vaste basilique par l'évêque Perpet († v. 489) ³²¹. Le nouvel édifice mesurait environ 53 m de longueur, 20 de largeur et 15 de hauteur, comportait cent-vingt colonnes, cinquante-deux fenêtres et huit portes ³²². D'après la répartition des fenêtres et des colonnes, on peut penser que le chevet (*in altario* : 32 fenêtres, 79 colonnes) était sensiblement plus développé que la nef (*in capso* : 20 fenêtres, 41 colonnes). Le tombeau se trouvait derrière l'autel, dans l'abside (*absidam corporis*)

communauté chrétienne nombreuse et organisée lorsque Martin fut élu évêque (371-397).

³¹⁸ GALINIE, THEUREAU 2007 : 91-92.

³¹⁹ GALINIE, THEUREAU 2007 : 95.

³²⁰ GALINIE, THEUREAU 2007 : 97.

³²¹ GALINIE, THEUREAU 2007 : 96-97.

prévue pour l'accueil de nombreux pèlerins. Le gros œuvre était achevé en 467 et une consécration eut lieu un 4 juillet – date présumée de l'accession de Martin à la charge épiscopale – mais on ignore cependant l'année précise de cette cérémonie (vers 470-471 ³²³) ³²⁴.

L'église eut un impact direct sur l'occupation de l'espace funéraire avec l'attraction d'inhumations spécifiquement masculines auprès de l'édifice alors que plus à l'ouest, on a constaté une mixité des individus (hommes, femmes et enfants) ³²⁵. Au centre du cloître, on a observé un bâtiment probablement lié au fonctionnement de l'*atrium* jouxtant la basilique, remplacé ensuite par un espace cultivé ainsi qu'une forge sans doute à mettre en relation avec des travaux ponctuels dans le monastère ³²⁶. Aux VI^e et VII^e siècles, les inhumations en sarcophages reprennent et sont relayées, aux VIII^e et IX^e siècles, par des coffrages exclusivement pour des hommes. En parallèle se développa une zone d'habitation réservée à des laïcs liés à l'activité du monastère ³²⁷.

Le quartier fut doté, avant 918, de sa propre enceinte qui couvrait environ 5,25 ha et il fut dès lors appelé *castrum sancti Martini* ³²⁸. A l'origine, il s'agissait probablement d'une palissade doublée d'un fossé, qui fut comblé à l'extrême fin du x^e siècle. Une puissante muraille de pierre fut alors érigée mais sa construction avait sans doute une portée plus symbolique que défensive : rassemblant le cloître canonial au sud à un espace dévolu aux laïcs au nord, l'espace fut vite colonisé par des habitations le long de l'enceinte. Son tracé peut être approximativement restitué à l'est de la rue Baleschoux (où une tour est conservée), au nord de la rue Néricault-Destouches (où subsiste une autre tour) et à l'est de la place du Grand Marché (fig. 86). Entre la Loire et le front septentrional, situé au sud des rues de la Rotisserie et du Petit Soleil, se développait le bourg de Saint-Martin, dont les maisons en pierres des XII^e et XIII^e siècles témoignent de la prospérité de Châteauneuf ³²⁹.

³²² Concernant les dernières recherches à ce sujet, voir : DUVAL 2002 et SAPIN 2007a.

³²³ GALINIE, THEUREAU 2007 : 97.

³²⁴ Plusieurs fois l'objet de sinistres ou de vandalisme, la basilique du V^e siècle fut, semble-t-il, conservée et restaurée jusqu'à l'incendie de Châteauneuf, à la fin du x^e siècle. SALMON 1854 : 116, 229. HALPHEN 1903 : 55, 84, 106. Sur le problème de la date de 997, voir VAUCELLE 1907 : 169.

³²⁵ GALINIE, THEUREAU 2007 : 99.

³²⁶ GALINIE, THEUREAU 2007 : 99.

³²⁷ GALINIE, THEUREAU 2007 : 100.

³²⁸ LORANS 2007.

³²⁹ LORANS 2007.

3. Les sources relatives à la reconstruction de la collégiale autour de l'an mil

Si l'on s'en tient uniquement à la bibliographie, on constate que l'évocation ou l'étude de Saint-Martin de Tours a le plus souvent été faite, pour ne pas dire toujours, avec un présupposé chronologique fort. En conséquence, on a le plus souvent évoqué les sources de façon partielle – et partiale ! – sans chercher véritablement à les mettre en perspective ou à les inscrire dans une réflexion plus historique à l'échelle du chantier.

On considère généralement que la reconstruction de Saint-Martin fut la conséquence d'un incendie survenu à la fin du x^e siècle qui ravagea le bourg de Châteauneuf et la collégiale ainsi que vingt-deux autres églises. La date précise de ce sinistre a été débattue, entre 994 et 997. Quoi qu'il en soit, le chantier semble avoir été dirigé par un personnage de renom, le trésorier Hervé de Buzançais, à qui on attribue l'œuvre. Le corps de saint Martin fut alors déplacé durant vingt ans et une consécration fut célébrée au milieu des années 1010. Hervé fut inhumé dans la nef de l'édifice vers 1020.

Les sources écrites restent ensuite silencieuses et ne mentionnent la collégiale qu'à l'extrême fin du xi^e siècle, lors de la venue d'Urbain II en 1096³³⁰. Deux incendies sont mentionnés durant le xii^e siècle, l'un en 1122³³¹, l'autre en 1157 qui semble d'ailleurs avoir épargné le sanctuaire³³².

³³⁰ « Anno verbi incarnati MXCVII Philippi regis XXXVII, VIII idus aprilis combusta est ecclesia Beati Martini cum Castro » SALMON 1854 : 59. « ... in Ramis Palmarum combusta est ecclesia Beati Martini cum omnibus ornamentis quae in adventu pape extracta erant a thesauro, et Castrum simul » ; « ... ob hoc mandvit papa omnibus quod in remissionem peccaminum isti ecclesiae subveniant » SALMON 1854 : 129. « MXCV sequenti anno, VIII idus aprilis combusta est Sancti Martini Turonensis totum Castrum novum » HALPHEN 1903 : 67. « ...ecclesia Beati Martini concremata est » MARCHEGAY, MABILLE 1869 : 381. « VIII kal. Maii in festivitate beati Gregorii, unus pauper reficiatur nobiscum in refectorio, eo quo abbatia nostra liberata fuit ab incendio Castelli novi, anno dominicae incarnationis MXCVI... dominica in palmis » cité dans MABILLE 1866 : 112, n. 2. « ... et ante sex annos conflagrata gloriosa Martini Turonensis basilica corpus beati Brici (sicut ipsi perspexerant) procul a suis finibus pro ipso negotio delatum exstiterat » MARTENE 1874 : vol. 1, 69.

³³¹ « Anno Verbi incarnati MCXXII ecclesia beati Martini combusta est, et Castrum, propter guerram quae inter burgenses rebelles et canonicos fuit, in festo sancti Gregorii. » SALMON 1854 : 62. « Anno Henrici imperatoris XVI^o et Ludovici regis XIV^o, combusta est ecclesia Beati Martini et castrum per guerram clericorum et burgensium. » SALMON 1854 : 132. « Anno siquidem ab Incarnatione Domini MCXXII ecclesia beati Martini iterum combusta est et Castrum, propter guerram quae inter burgenses rebles et canonicos fuit. Quae utcumque reformata est. » SALMON 1854 : 302.

³³² « Anno autem MCLVII omne castrum combustum est sed ecclesia beati Martini, Deo

Enfin, à partir de 1175, l'édifice a été profondément transformé par la réfection des voûtes de la nef avec un exhaussement du vaisseau central pour le doter d'un éclairage direct³³³ puis par la reconstruction totale du chœur au début du XIII^e siècle, selon un parti architectural proche de celui de la cathédrale de Bourges³³⁴ (fig. 87).

Les sources

Sept sources écrites mentionnent les travaux de la collégiale Saint-Martin à Tours autour de l'an mil. Que disent-elles précisément ?

Raoul Glaber († 1046) rapporte que la collégiale fut rasée puis reconstruite par Hervé de Buzançais de son vivant. Nommé trésorier de la communauté par Robert le Pieux en personne, cet ancien moine semble avoir accompli ces travaux après un certain temps d'exercice de ses fonctions. Hervé indiqua lui-même aux maçons où poser les fondations de l'œuvre. L'édifice fut consacré un 4 juillet, date de la fête estivale de saint Martin, en présence

propitio, et beato Martino protegente, mansit illaesa » SALMON 1854 : 302.

³³³ « Anno denique Vervi MCLXXV nobiles et eximii burgenses ecclesiam saepe nominati antistiti Martini, igne crematam et nimia vetustate confectam, aedificare et nobili fastigio revocare coeperunt » SALMON 1854 : 302. « Basilica Sci Martini pluries destructameversam et igne crematam et toties fuisse instauratam seu reaedicatam suis locis supra meminimus et ostendimus tam ex francorum Annalibus quam ex aliis scriptoribus ; hoc autem anno Christi 1175 igne crematam et concamerationem navis ecclesiae nimia vetustate collabentem fuisse instauratam scribiter testatur Anonimus Majoris Monasterii monachis his verbis : Anno denique 1175 nobiles et eximii Burgenses ecclesiam saepe nominati et nobili fastigio renovare coeperunt... 1176 : Cum autem Philippus nihil haberet antiquius reparatione et decoratione Eccl. S. Confessoris, tribus annis a fundatione praecedenti anno sc. 1179 amoto altare sanctae Crucis, quod in medio ipsius positum juris erat Sanctimonialium monasterii Bellimontis, ut navis ecclesiae convenientius repareretur illoque translato seu transposito ad columnam seu membrum ejusdem ecclesiae, quod est a parte septentrionalis, jussit de consensu tam capituli praedicta ecclesia quam dictarum sanctimoniales monasterii Bellimontis super posuerant dicto altari, poni et elevari super introitum chori ejusdem ecclesiae hoc eodem anno 1179 quo navis ecclesiae perfecta et absoluta fuit, in cujus oculis cum duo Bravagdini lapides ingentis praeii insert fuissent tantum ex his splendorem emittebant ut intrantium potissimum sub vesperam oculus perstingeret qui crucifixus argenteus tamdiu remansit adorandus a fidelibus in ecclesia, donec ab Hereticis Hugonotis sublatum impie et perfide furatus modum fidei catholica. Cujus tam pia appositionis crucifixi facit ad gloriam Dei et honorem Ecclesia Martiana ex actis illius temporibus videnda et institutio qua est hujus modi » ; « Anno sequenti 1172 decrevit de consensu tam capituli quam abbatissa monasterii Bellimontis amoveri altare Ste Crucis situm in medio navis et reaedicari ad columnam sub membrum ejusdem a parte loci capitularis ad meridiem eo ; quia concameratio navis ejusdem ecclesiae ob nimiam vetustatem corruens reaedicanda esset a castro novi civibus sicut patet ex actis ejusdem ecclesiae hujus anni quae habent » MONSNIER : vol. 1, 234.

³³⁴ LELONG 1986 : 79-90, 91-98. LELONG 1991. ANDRAULT-SCHMITT 2003 : 295.

d'évêques, d'abbés et de nombreux fidèles des deux sexes. Hervé mourut quatre ans après l'événement et fut inhumé à l'emplacement qu'occupait autrefois saint Martin ³³⁵.

Adémar de Chabannes († 1034) relate quant à lui deux événements : l'inhumation d'Hervé, survenue vers 1023, dans la nef de la collégiale, au pied du crucifix et, vers 1026, la consécration aux douze apôtres de l'édifice commencé à grands frais par Hervé de Buzançais. L'événement fut l'occasion de l'élévation du corps de saint Martin ³³⁶.

La *Chronique de Saint-Julien*, composée vers le milieu XI^e siècle, dit que l'église Saint-Martin fut détruite par le feu en 994 et qu'Hervé la fit reconstruire depuis les fondations et la fit plus vaste et plus haute. Le corps de saint Martin fut déplacé dans une chapelle de bois située dans le cloître durant

³³⁵ « le vénérable Hervé, trésorier du lieu, l'avait fait raser et le reconstruisit avec un art admirable avant sa mort. [...] Né d'une noble famille de Francs, [...] Abandonnant les vaines recherches des sciences, il gagna bientôt un monastère et demanda pieusement à devenir moine. [...] Quand il le vit, le roi Robert, homme pieux et religieux, l'exhorta avec douceur à maintenir en son esprit son projet et lui confia la charge de trésorier de l'église de saint Martin, dans l'espoir d'en faire, par la suite, un évêque exemplaire pour tous. La proposition lui fut renouvelée à plusieurs reprises, mais en vain. À peine accepta-t-il la charge d'une église. Bien qu'il porta l'habit blanc, comme les chanoines, il vivait et pensait en tout comme un moine. [...] » « Cet homme dont Dieu remplissait l'esprit fit ensuite le projet de rendre plus haut et plus vaste l'édifice de l'église dont il avait reçu la garde. Sous l'inspiration de l'Esprit Saint, il ordonna aux maçons de poser les fondations de l'œuvre incomparable, qu'il porta par la suite, selon ses vœux, jusqu'à son achèvement. Quand le travail fut à son terme, rassemblant les évêques de villes très nombreuses, il le fit consacrer à Dieu et, le même jour, y déposa le saint confesseur de Dieu Martin. En ce jour, le 4 juillet, on fêtait en effet la dédicace de l'ancienne basilique. [...] Au jour dit, évêques et abbés s'étaient réunis avec une foule innombrable de fidèles des deux sexes appartenant à tous les ordres ; au début de la cérémonie, le très révérend Hervé, prit soin d'annoncer aux plus éminents des prêtres qui l'entouraient ce qui lui avait été révélé. Après qu'on eut célébré la consécration selon la tradition, et rangé avec soin tous les instruments du culte, il s'imposa les rigueurs d'une existence plus austère encore, vivant en solitaire dans une étroite cellule proche de l'église, priant et psalmodiant. Quatre ans plus tard, lorsqu'il sut qu'il devrait bientôt quitter ce monde, déjà atteint par la maladie, beaucoup virent le visiter, pensant voir quelque miracle lors de la mort de cet homme dont ils pressentaient les mérites. [...] C'est dans cette église qu'il fut inhumé, au lieu même où reposait le bienheureux Martin. » ARNOUX 1996 : 165-169.

³³⁶ « (vers 1026) [...] En ce temps là, fut achevée la construction, commencée à grands frais par le trésorier Hervé, de la basilique Saint-Martin de Tours ; on procéda à l'élévation du corps de saint Martin et la basilique fut consacrée avec beaucoup d'éclat en l'honneur des douze Apôtres. [...] » « (avant 1023) Vers ce temps là, Hervé, homme d'une sainteté remarquable, trésorier de Saint-Martin de Tours (567), mourut dans le Christ, et fut enseveli aux pieds du crucifix, sur le parvis de la basilique médiane. » CHAUVIN, PON 2003 : 265, 283-284.

vingt ans. C'est en 1014 que fut dédié l'édifice, alors qu'Hugues³³⁷ était archevêque³³⁸.

Dans la *Chronique de Pierre Bechin* (vers 1137), on apprend que la basilique, Châteauneuf et vingt-deux églises furent détruits par un incendie en 997, depuis Saint-Hilaire jusqu'à Notre-Dame-la-Pauvre et de Saint-Pierre à la Loire. En 1015, on célébra la dédicace de l'édifice³³⁹.

La *Grande chronique de Touraine* (début XIII^e siècle) place en 1001-1002 la destruction par le feu de Saint-Martin avec tout Châteauneuf et vingt-deux églises. Hervé, trésorier du chapitre, réédifia l'église en totalité car l'œuvre de saint Perpet avait péri par les flammes. Le corps de saint Martin fut déposé dans une église hors du cloître³⁴⁰. La dédicace de l'église fut célébrée en 1014-1015, à la fête estivale du saint³⁴¹. Cependant, on doit attirer l'attention sur le fait que deux dates sont données pour la mort d'Hervé, inhumé dans l'église : 1012 et 1022³⁴².

Pour la *Chronique abrégée*, Hervé réédifia la basilique détruite par le feu à partir de 1001. Il mourut en 1012 et l'église fut dédiée en 1015³⁴³.

³³⁷ Hugues de Châteaudun, archevêque de Tours du 1^{er} janvier 1005 au 10 juin 1023. NEWMAN 1935 : 38, n. 8.

³³⁸ « Anno DCCCLXXXIV, monasterium Beati Martini satis spectabile igni crematum est. Pro quo Herveus thesaurarius sancti praesulis jecit fundamenta hujus monasterii, quod hodieque superest, jacuit corpus sancti praesulis in ecclesia lignea quae fuit in claustrum ejusdem XX annis. Anno vero Dominicae incarnationis MXIV, dedicatum est hoc monasterium Turonus ab Hugone archiepiscopo. » SALMON 1854 : 229.

³³⁹ « Anno Verbi incarnati DCCCCXCVII°, anno regni Roberti VI°, incense est castrum beati Martini, et ipsius basilica, cum XXII ecclesiis, VIII kal. Augusti, ab oriente, a fine Sancti Hilarii usque ab sanctam Mariam pauperulam ; et, a meridie, a porta sancti Petrutonis usque ad Ligerim. Anno incarnati Verbi MXV°, et anno Roberti XXIV°, ecclesia beati Martini quae adhuc manet dedicata est. » SALMON 1854 : 51.

³⁴⁰ « Anno Othonis XIX° et Roberti V°, incensa est ecclesia Beati Martini cum toto castro et XXII ecclesiis. Quo facto, Sanctus Herveus, ecclesiae Beati Martini Turonis thesaurarius, ecclesiam istam Beati Martini totam reaedificavit, destructa et combusta omni operatione Sancti Perpetui archiepiscopi Turonensis, quam super Beatum Martinum aedificaverat. Quae dum fierent, corpus Beati Martini jacuit in parva ecclesia quae est extra claustrum. » SALMON 1854 : 116.

³⁴¹ « Anno Henrici XIII° et Roberti regis XVIII°, fuit dedicata ecclesia Beati Martini Turonensis in festo aestivali. » SALMON 1854 : 119.

³⁴² « Anno Henrici X° et Roberti regis XV°, obiit Sanctus Herveus Beati Martini Turonensis thesaurarius ; in ejusdem sancti ecclesia tumulatur. [...] » « Anno Domini MXXII, et Henrici XX, et Roberto Regis XXV, Sancto Herveo Ecclesiae Beati Martini Turonis Thesaurario defuncto [...] ». SALMON 1854 : 119.

³⁴³ « MI. [...] Sanctus Herveus ecclesiam Beati Martini incensam reaedificat. [...] MXII.

Enfin, on apprend grâce à l'*Éloge de la Touraine* (début XIII^e siècle) qu'un incendie toucha la basilique et Châteauneuf en 994, de Saint-Hilaire à Notre-Dame-la-Pauvre et de Saint-Pierre à la Loire. Hervé reconstruisit l'édifice depuis les fondations. Le corps de saint Martin fut déplacé dans une chapelle du cloître durant vingt ans. La basilique fut dédiée un 4 juillet ³⁴⁴.

Après avoir passé en revue les différents textes, cinq points doivent être soulignés pour mieux comprendre le contexte historique du chantier. On traitera donc tout d'abord de l'incendie qui détruisit la basilique du haut Moyen Age à la fin du X^e siècle puis de la translation de saint Martin, du financement et du déroulement du chantier, de la nomination du trésorier Hervé de Buzançais, de la date de la consécration de l'édifice avant de considérer, enfin, le lieu de sépulture d'Hervé.

L'incendie du bourg de Châteauneuf à la fin du X^e siècle

A la fin du X^e siècle, un terrible incendie ravagea le bourg de Châteauneuf, la collégiale ainsi que vingt-deux autres églises du quartier. Cependant, la date exacte a fait débat chez les historiens : 994 ³⁴⁵ ou 997 ³⁴⁶ selon des sources souvent difficiles à interpréter.

La date de 994 est donnée par la *Chronique de Saint-Julien*, écrite au milieu XI^e siècle ³⁴⁷, et par l'*Éloge de la Touraine*, rédigé au début du XIII^e siècle ³⁴⁸. Celle de 997 est fournie par la *Chronique de Pierre Bechin* (vers 1137), l'auteur en précisant même le jour, le 8 des calendes d'août (25 juillet),

Sanctus Herveus Beati Martini Turonensis thesaurarius moritur. MXV. Ecclesia Beati Turonensis iterum dedicatur. » SALMON 1854 : 187.

³⁴⁴ « Anno denique Incarnationis Dominicae DCCCCXCIV, ecclesia beati Martini iterum concremata est, una cum Castro, ab oriente, a fine sancti Milarii usque ad sanctam Mariam Pauperulam ; a meridie, a porta Sancti Petrucionis usque ad Ligerim, pro qua Herveus, thesaurarius ipsius sancti praesulis, jecit fundamentum hujus ecclesiae quae hodieque cernitur. Interim vero jacuit corpus beati Martini in ecclesiola illa, quae intra claustrum ejusdem ecclesiae erat, annis XX. Propterea, vir Deo plenus, mente concepit ut ecclesiam, cui custos adscitus fuerat, amplioris altiorisque totius operis corpore sublimaret. [...] Venerabatur enim eodem die praeteritae dedicatio basilicae, quarto videlicet nonarum mensis julii. » SALMON 1854 : 301.

³⁴⁵ BOUSSARD 1961 : 76, n. 49. OURY 1962 : 15, n. 49.

³⁴⁶ VAUCELLE 1907 : 169.

³⁴⁷ SALMON 1854 : 229.

soit à une date assez proche de la fête estivale de saint Martin (4 juillet)³⁴⁹. On compte même celle de 1001 fournie, par recoupement, par la *Grande chronique de Touraine*³⁵⁰ et par la *Chronique abrégée*³⁵¹. Quant à Raoul Glaber ou Adémar de Chabannes, ils ne mentionnent tout simplement pas le sinistre.

Pour Christian Pfister, l'incendie était la conséquence du siège de Châteauneuf mené par Robert le Pieux après que Foulque Nerra eût violé l'asile du cloître de Saint-Martin³⁵². L'épisode devait donc être placé vers 996-997, nécessairement avant 998, date à laquelle l'impératrice Adélaïde, qui fit des dons pour la construction, mourut. De plus, le récit de Dom Housseau sur lequel il appuyait son argumentaire indiquait que la basilique du haut Moyen Age était encore en élévation³⁵³.

Bien qu'il ait accepté cette datation de l'incendie, Ferdinand Lot refusait de mettre en relation le sinistre avec le siège de Châteauneuf. Il considérait en effet que Robert le Pieux, défenseur de la maison de Blois, « *n'eût pas manqué de donner des preuves éclatantes de repentir* » s'il avait été à l'origine de la destruction de la collégiale³⁵⁴.

Toutefois, il est apparu que la violation attribuée à Foulque Nerra résultait d'une interpolation : elle fut en réalité le fait d'un de ses descendants, Foulques V d'Anjou, futur roi de Jérusalem († v. 1144), vers 1112-1113, puisque Dom Housseau faisait mention de l'écolâtre Sichard (1111-1118)³⁵⁵.

Quoi qu'il en soit, l'année 996 fut bien marquée par l'accès de Gautier, probablement issu de la famille des vicomtes de Tours, fidèles à la maison de Blois³⁵⁶, à la charge de trésorier de Saint-Martin de Tours. Auparavant, les comtes d'Anjou exerçaient une influence notoire sur la nomination à ce poste³⁵⁷. De plus, ils avaient élu sépulture dans la collégiale et les Robertiens puis les Capétiens, abbés laïcs, durent donner leur assentiment pour les

³⁴⁸ SALMON 1854 : 301.

³⁴⁹ SALMON 1854 : 51.

³⁵⁰ SALMON 1854 : 116.

³⁵¹ SALMON 1854 : 187.

³⁵² MABILLE 1863 : n° 1318

³⁵³ PFISTER 1885 : 228, n. 2.

³⁵⁴ LOT 1903 : 359-360.

³⁵⁵ OURY 1962 : 15, n. 49.

³⁵⁶ MABILLE 1885 : 15.

³⁵⁷ Archembaud de Buzançais fut ainsi nommé doyen. BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 10, 550-552. GUILLOT 1972 : 15.

inhumations³⁵⁸. Aussi peut-on voir dans ce changement d'attitude des capétiens un revers dans la politique de soutien angevin pour favoriser, au moins momentanément, le camp blésois.

La translation du corps de saint Martin

La translation du corps de saint Martin lors des travaux de reconstruction de la basilique autour de l'an mil est intéressante car elle permet d'aborder la topographie du site. Le corps de Martin reposait dans l'abside de la basilique de Perpet³⁵⁹. Le besoin de transférer la dépouille indique de façon certaine que les travaux ne permettaient plus une continuité du culte autour de la sépulture et qu'ils devaient avoir une certaine envergure puisque le corps a dû être déplacé dans une autre église du cloître. Doit-on donc comprendre que la basilique du haut Moyen Age a dû être totalement restaurée, voire rasée comme l'indique Raoul Glaber³⁶⁰ ? En contre-partie, on remarquera que les sources n'indiquent aucun miracle relatif à la bonne conservation des reliques lors de l'incendie et que certains textes laissent penser à un geste de prestige aucunement lié à un sinistre, tels Raoul Glaber ou Adémar de Chabannes³⁶¹. On peut donc penser que la translation correspond à l'ouverture d'un grand chantier qui s'est développé à l'est de la basilique du haut Moyen Age et qu'on prévoyait dès lors un nouvel aménagement monumental pour le tombeau du saint.

Les sources précisent que le corps fut transféré dans une église de bois³⁶² se trouvant dans le cloître canonial³⁶³. Elles s'accordent également

³⁵⁸ Le comte Geoffroy Grisegonelle, mort le 21 juillet 987, fut inhumé dans la collégiale (« *Et postea fuit (Gosfridus Grisa Gonella) cum duce Hugone in obsidione apud Marsonum ubi arripuit eum infirmitas qua expiravit, et corpus illius allactus est Turonum et sepultum in ecclesia Beati Martini* », HALPHEN, POUPARDIN 1913 : 16, n. 85, 233). Il suivait par là même la coutume de ses prédécesseurs, Foulques le Roux et Foulques le Bon (HALPHEN, POUPARDIN 1913 : 34, 37). Hugues Capet dut donc donner son aval pour l'inhumation du comte d'Anjou dans l'église, ce qui marquerait la dépendance des comtes d'Anjou à l'égard des Robertiens du X^e siècle (LEMARIGNIER 1967 : 132).

³⁵⁹ SAPIN 2007a : 255.

³⁶⁰ ARNOUX 1996 : 165.

³⁶¹ ARNOUX 1996 : 165-169. CHAUVIN, PON 2003 : 265, 283-284.

³⁶² « [...] *in ecclesia lignea quae fuit in claustro ejusdem XX anis jacuit corpus [...]* ». SALMON 1854 : 229. GERVAISE 1699 : 322. CHALMEL 1807 : 17. Le vocable n'est pas précisé. On peut également supposer que cet édifice fut embelli afin de recevoir, pour une telle durée, la dépouille d'un saint aussi illustre.

³⁶³ SALMON 1854 : 116, 301. « [...] *corpus patroni cum arca sua gemmata et aurea a capella*

pour dire que le saint fut déplacé durant vingt ans, ce qui laisse augurer le développement d'un chantier particulièrement fastueux. Cette période était suffisamment longue, à condition de maintenir une régularité des financements et la fidélité de grands mécènes, pour voir sortir de terre un grand monument.

Financement et déroulement du chantier

Se pose donc la question du financement. Un tel chantier nécessitait un important patrimoine et de la liquidité qui passait logiquement par l'intervention de grands mécènes : des princes territoriaux auxquels on ne doit surtout pas omettre d'adjoindre leurs épouses. Dès 987, Hugues Capet renouvela le droit de frappe monétaire des chanoines de Saint-Martin en même temps qu'une large série de confirmations de biens ³⁶⁴.

Ainsi sait-on que le chantier fut financé « à grands frais » ³⁶⁵ par l'envoi de fortes sommes d'argent, notamment de l'impératrice Adélaïde († 999) ³⁶⁶ qui offrit une importante somme pour la reconstruction de la basilique qui avait été détruite par le feu. Elle y ajouta un morceau du manteau de son fils, Otton II († 983) ³⁶⁷, en souvenir du geste de saint Martin aux portes d'Amiens. La reine Adélaïde († 1006), femme d'Hugues Capet et mère de Robert le Pieux, « fit également pour le saint pontife Martin une chasuble d'or fin où l'on voyait entre les épaules l'image majestueuse du Pontife de vérité, et les chérubins et séraphins courbant la tête devant le Maître de toutes choses. Sur la poitrine il y avait l'agneau de Dieu offert pour notre rédemption et

claustrali in qua per illos viginti annos jacuerat [...] ». GUIBERT DE GEMBLOUX 1884 : 227.

³⁶⁴ « *Concedimus etiam nostrae largitatis munere, ut servitium illud ex praebendis eorum, quod Abbates ejusdem loci ex antiqua consuetudine sibi proprium vindicare consueverant, atque jam dictus Abbas Rotbertus, ob suam, et generalem omnium ad eleemosynam, eis per Praeceptum regale habendum perpetuo impertraverat, nos etiam e vestigio nostrae auctoritatis Praecepto eis misericorditer indulgere satagimus. Annuimus etiam, ut percussuram numismatis, quae et moneta dicitur, secluso fisci jure, idem Canonici ex more semper habeant.* » BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 10, 550-552.

³⁶⁵ CHAUVIN, PON 2003 : 265.

³⁶⁶ « *Ad restaurandum igitur beatissimi confessoris Christi Martini monasterium [...] destinavit transmittere non modicum argentum* » (Saint Odilon, *Vie de l'impératrice Adélaïde*). MIGNE 1844-1855 : vol. 142, col. 979.

³⁶⁷ « *I beseech you, beloved, I beseech you to address yourself in this way to the most holy priest [saint Martin] : 'I humbly ask, priest of God, that you accept these small and worthless gifts which are sent to you by Adleheid, handmaiden of the servants of God, by her own merits a sinner, by God's gift empress. Accept a piece of the chlamys of my only son, the august Otto, and pray for him to Christ himself, whom you clothed with your divided cloak in the guise of a poor man'* ». GILSDORF 2004 : 139-140.

autour les quatre symboles des Évangélistes. Elle fit pour le même bienheureux confesseur une chape entièrement tissée d'or et deux d'argent » ³⁶⁸.

Robert le Pieux participa au moins indirectement par un acte en faveur de la collégiale : le roi confirma, à la prière d'Hervé, la fondation de l'église Notre-Dame de Beaumont et tous ses biens situés dans le voisinage. Les religieuses devaient verser annuellement, à la fête de saint Martin d'hiver, vingt sous de cens au trésor de Saint-Martin pour acheter de l'encens et de l'huile ³⁶⁹.

Peut-être le comte d'Anjou Foulque Nerra a-t-il également pourvu au chantier en raison de l'importance que revêtait la sépulture de ses ancêtres mais aucun document ne permet de le confirmer ³⁷⁰.

Enfin, si on considère le rôle tenu par Hervé de Buzançais et son rang, tant par le lignage que par le poste qu'il détenait dans le chapitre, on peut supposer qu'il usa lui aussi de sa fortune personnelle ³⁷¹ et que son geste fut probablement accompagné de la générosité des autres membres de la communauté.

Les indications propres au déroulement du chantier sont en revanche plus rares et surtout beaucoup plus difficiles à interpréter. Raoul Glaber indique ainsi que les travaux auraient commencé en 1003. Après avoir fait raser l'ancienne basilique, Hervé la reconstruisit de fond en comble, plus vaste et plus haute. Pour ce faire, il indiqua aux maçons où placer les fondations ³⁷². *L'Éloge de la Touraine* précise même qu'Hervé aurait choisi un architecte incomparable mais il semble qu'il s'agisse là d'une erreur de lecture du texte de Raoul Glaber ³⁷³.

³⁶⁸ BAUTIER, LABORY 1965 : 81-85.

³⁶⁹ En outre, les moniales prieront tous les jours pour le roi, pour ses successeurs, pour Hervé et pour toute la congrégation de Saint-Martin. Robert le Pieux accorde également l'immunité de tous les biens présents et futurs de l'abbaye de Beaumont. NEWMAN 1935 : n° 30, n° 92.

³⁷⁰ Voir *supra*, p. 106 n. 358.

³⁷¹ Hervé possédait notamment la *curtis* de Sorigny, le viviers de Mal Mort à Bléré et tenait également en bénéfice la *curtis* de Lièze à Chézelles et la *villa* de Quinçay à Rivarennnes. OURY 1961 : 3, n. 2.

³⁷² ARNOUX 1996 : 165.

³⁷³ « *Sancto itaque Spiritu se docente designavit latomus incomparabilis jactare fundamentum operis quod ipse, ut optaverat, ad perfectum duxit* » : SALMON 1854 : 301. Voir LELONG 1986 : 157, n. 12.

La nomination d'Hervé de Buzançais au titre de trésorier

La nomination, vers 1001, d'Hervé de Buzançais, reste donc énigmatique par rapport au déroulement du chantier de Saint-Martin. Issu d'une famille de fidèles des comtes d'Anjou ³⁷⁴, Hervé a acquis la charge de trésorier des mains de Robert le Pieux ³⁷⁵, roi de France et abbé laïc de Saint-Martin.

Auparavant, certains de ses parents obtinrent des postes-clef du chapitre, comme son oncle Hervé (trésorier entre 966 et 980) ³⁷⁶, Archembaud (nommé doyen en 987) ou Rainaud (nommé trésorier à la même date) ³⁷⁷. De même, Sulpice comte d'Amboise, qui lui succéda au début des années 1020, passe parfois pour son neveu ³⁷⁸. Certes, Robert le Pieux avait nommé trésorier un fidèle du comte de Blois, Gautier, en 996 ³⁷⁹. Peut-être faut-il inscrire ce geste dans le contexte de son mariage avec Berthe, qu'il dût répudier quelques années plus tard.

Toutefois, on soulignera que le roi, en choisissant Hervé, se tourne vers un homme issu du milieu monastique ³⁸⁰. Il s'agissait d'un moine de Fleury, abbaye très proche du pouvoir royal, ce qui marque l'influence qu'avait Abbon sur la nouvelle dynastie souveraine ³⁸¹. Par ailleurs, on remarque que les

³⁷⁴ BOUSSARD 1961 : 78. Pour Dom Oury, Hervé était au contraire issu d'une famille vassale des comtes de Blois. OURY 1961 : 3, n. 2.

³⁷⁵ Hervé était un familier des premiers capétiens. Pour obtenir la charge, il lui fallait le consentement du doyen du chapitre qui prenait avis des anciens et des dignitaires. OURY 1961 : 5, n. 9, n. 11.

³⁷⁶ BOUSSARD 1961 : 76, 78.

³⁷⁷ BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 10, 550-552.

³⁷⁸ La première mention de Sulpice comme trésorier de Saint-Martin de Tours remonte au plus tôt à 1023. BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 10, 283. NEWMAN 1935 : n° 92. Dom Oury remet en cause ce lien de parenté. OURY 1961 : 3, n. 2.

³⁷⁹ MABILLE 1885 : 350.

³⁸⁰ « [...] il devait exister à Saint-Martin une tradition en faveur de la vie bénédictine intégrale [...] » OURY 1961 : 8. Dom Oury suppose d'ailleurs qu'Hervé intégra le chapitre de Saint-Martin dès la fin du x^e siècle, où il eut peut-être la charge du *scriptorium*, mais qu'il n'en fut nommé trésorier qu'après l'an mil. En outre, Hervé, qui vivait très isolé dans une petite cellule située contre l'oratoire Saint-Blaise, au nord de la basilique, fut à l'initiative de deux fondations monastiques : l'une de moniales – Beaumont –, l'autre de type érémitique – Saint-Côme –. OURY 1961 : 9, 18, 21-23, 23-26.

³⁸¹ BAUTIER, LABORY 1965 : 84, n. 1. Abbon avait par ailleurs été très proche d'Hervé quand il étudiait à Fleury aux côtés d'Aimoin, fils du vicomte de Périgord, Amblard, futur moine et abbé de Solignac, Bernard, futur moine de Solignac et abbé de Beaulieu-sur-Dordogne, ou Gauzlin, futur abbé de Fleury et archevêque de Bourges. OURY 1961 : 6, n. 14.

sources écrites attribuent unanimement la reconstruction de la collégiale à Hervé de Buzançais³⁸².

Date de la consécration

La date précise de la consécration pose problème. Elle fut sans doute célébrée un 4 juillet, à la fête estivale de saint Martin, mais on ignore l'année exacte de l'événement : les chroniques tourangelles rapportent qu'elle eut lieu du vivant d'Hervé³⁸³, en 1014 ou 1015³⁸⁴, une seule d'entre elles précisant la présence de l'archevêque Hugues qui administra la province jusqu'en 1023³⁸⁵.

Une divergence d'interprétation provient de la dernière édition de la *Chronique* d'Adémar de Chabannes : la consécration de Saint-Martin, faite en l'honneur des douze Apôtres, aurait eut lieu, d'après les recoupements faits par les éditeurs, vers 1026³⁸⁶.

Raoul Glaber précise qu'après les travaux, Hervé rassembla plusieurs évêques et abbés pour la consécration et qu'il fit pratiquer la translation de la dépouille de saint Martin dans la nouvelle basilique. Une foule nombreuse des deux sexes et de tous les ordres de la société était présente³⁸⁷. En revanche, comment interpréter le silence de sources concernant Robert le Pieux, non seulement roi de France mais aussi abbé laïc de Saint-Martin, qui n'est pas mentionné lors de l'événement ?

En outre, il mentionne l'apparition de saint Martin à Hervé. Quelques jours avant la célébration, alors qu'il espérait un signe divin, Hervé reçut la visite de Martin. Le confesseur lui précisa qu'il ne pratiquerait pas d'autre miracle mais qu'il intercédrait personnellement pour le salut des membres de la

³⁸² SALMON 1854 : 116, 187, 229, 301. ARNOUX 1996 : 165-169. CHAUVIN, PON 2003 : 265, 283-284.

³⁸³ Deux dates sont données pour la mort d'Hervé de Buzançais : 1012 et 1022. On notera toutefois que la première paraît douteuse. SALMON 1854 : 119. La première mention du successeur d'Hervé à la charge de trésorier, Sulpice d'Amboise, remonte à 1023. NEWMAN 1935 : n° 92. « Lors de la consécration de la nouvelle basilique en 1014, selon l'archidiacre Hugues, contemporain des événements, il faisait figure d'homme usé par les austérités, sinon par l'âge, au point de n'avoir plus la force d'assister à la fonction entière. » OURY 1961 : 4, n. 5.

³⁸⁴ SALMON 1854 : 30, 51, 119, 229. GUIBERT DE GEMBOUX 1884 : 227.

³⁸⁵ SALMON 1854 : 229.

³⁸⁶ CHAUVIN, PON 2003 : 265.

communauté, même pour ceux « *occupés plus qu'il ne convient aux affaires de ce monde* », voire « *voués aux services des armes, jusqu'à mourir tués au combat.* »³⁸⁸ Comme l'a souligné Mathieu Arnoux, « *Martin, saint militaire, était tout désigné pour obtenir la rédemption des clercs morts les armes à la main* », tels l'archevêque Hugues, vicomte de Châteaudun, ou le neveu d'Hervé, Sulpice, futur trésorier et seigneur d'Amboise³⁸⁹. Sans doute doit-on également y entendre l'écho de la paix de Dieu mise en place dans les premières décennies du XI^e siècle et dont l'entourage capétien compta de fameux agents³⁹⁰.

Lieu de sépulture d'Hervé de Buzançais

En dernier lieu, on doit s'intéresser au lieu de sépulture d'Hervé de Buzançais. Raoul Glaber rapporte en effet qu'il fut inhumé « *au lieu même où reposait le bienheureux Martin* »³⁹¹ mais Adémar de Chabannes indique seulement qu'il « *fut enseveli aux pieds du crucifix* », au milieu de la nef³⁹². Un acte de Robert le Pieux fournit également une mention complémentaire : sous condition que les religieuses restituent les chapes (*cappas*) et autres ornements de Saint-Martin, le trésorier Sulpice concède à Notre-Dame de Beaumont un autel dédié à la Sainte-Croix et à Saint-Pierre situé au milieu de l'église, où Hervé a été enterré³⁹³.

S'il ne fait donc nul doute qu'Hervé reposait dans la collégiale, probablement entre les septième et neuvième travées de la nef, à proximité de

³⁸⁷ ARNOUX 1996 : 167-169.

³⁸⁸ ARNOUX 1996 : 169.

³⁸⁹ ARNOUX 1996 : 168, n. 46.

³⁹⁰ On citera, au premier rang de ceux-ci, le comte évêque d'Auxerre, Hugues de Chalon. BARTHELEMY 1999 : 428-432.

³⁹¹ ARNOUX 1996 : 170-171.

³⁹² La traduction indique : « *sur le parvis de la basilique médiane* » mais « L'expression employée par Adémar (*in atrio basilicae mediae ad pedes crucifixi*) n'a guère de sens, car, selon Henri Galinié, « *aucun groupe basilical pour cette époque n'est attesté à Tours où inclure une basilique du milieu, flanquée d'autres édifices* ». Elle témoigne soit d'une méconnaissance des lieux, soit d'une faute de copiste. Si l'on corrige *mediae* en *medio*, on pourrait comprendre avec Charles Lelong : « *dans l'allée médiane de la nef, au pied du crucifix* », c'est-à-dire près de l'autel placé sous la croix. » CHAUVIN, PON 2003 : 283-284, n. 568.

³⁹³ « *Deprecatur quoque dominus Sulpicius archiclavus huic praecepto inseri quoddam altare in honore sanctae Crucis et sancti Petri in medio ecclesiae beatissimi Martini situm, ubi sanctae memoriae dominu Herveus tumultus requiescit, quod et jam ipse... habendum.* » NEWMAN 1935 : n° 92.

l'entrée du chœur des chanoines³⁹⁴, la réutilisation de la sépulture de saint Martin ne semble pas avérée. Seul Raoul Glaber la mentionne, alors que ni ses contemporains ni les sources postérieures n'y font référence³⁹⁵. Peut-être le chroniqueur extrapola-t-il ce détail en raison du rôle joué par le trésorier dans la reconstruction de la basilique et le caractère de sainteté qui lui fut reconnu dès sa mort³⁹⁶.

A l'issue de cet examen, on constate qu'il est difficile d'établir avec exactitude le déroulement du chantier de Saint-Martin de Tours. Cependant, on est en mesure d'en déterminer les grandes étapes chronologiques à quelques années près.

L'origine de la reconstruction est directement liée à un incendie survenu vers 994 / 997 et qui entraîna un déplacement provisoire de la dépouille de saint Martin dans une chapelle de bois voisine. Probablement la basilique du haut Moyen Age était-elle vétuste et l'occasion fut-elle saisie de moderniser le sanctuaire. On prit soin de conserver la mémoire du lieu d'inhumation de Martin qui, logiquement, se trouvait dans l'emprise de la nouvelle construction.

Le financement fut assuré par les grands personnages de l'époque et la nouvelle dynastie capétienne pourvut directement au chantier. Sans doute la nomination d'Hervé de Buzançais au titre de trésorier fut-elle déterminante : si on ignore réellement si cet ancien moine de Fleury fut à l'initiative de la maîtrise d'œuvre, on peut au moins considérer que sa présence dynamisa les travaux.

Donnée aux environs de 1015, la date de consécration concorde avec la période de vingt ans durant laquelle le corps de saint Martin fut déplacé après

³⁹⁴ LELONG 1986 : 110.

³⁹⁵ Au XVIII^e siècle, la tombe d'Hervé fut déplacée et encastrée dans le mur du collatéral nord, à proximité de la chapelle du Crucifix vert. Aucune mention à l'emplacement antérieur de la sépulture de saint Martin n'est donnée. CHALMEL 1807 : 204 bis. Mgr Chevalier a situé cet autel dans la septième travée de la nef, au pied de la pile cruciforme délimitant les collatéraux extérieurs et intérieurs septentrionaux de la collégiale. CHEVALIER 1888 : 116 et fig. 6.

³⁹⁶ NEWMAN 1935 : n° 92. CHAUVIN, PON 2003 : 283-284. Chalmel indique d'ailleurs que son épitaphe avait été gravée sur une lame de plomb conservée dans le chartrier de Saint-Martin (CHALMEL 1807 : 204 bis) :

[HIC IACET H]ER[I]VEUS
HUIUS [TEMPLI BEATI MAR]T[I]NI
THESAVRARIVS QVI HVNC
LOCVM POST INCENDIVM
EDIFICAVIT ET CONSTRVXIT.

l'incendie du milieu des années 990. La cérémonie fut célébrée du vivant d'Hervé, qui mourut environ quatre ans plus tard, et en présence de l'archevêque de Tours, Hugues de Châteaudun. Tous ces éléments permettent donc de considérer que le chantier était en voie d'achèvement aux alentours de 1020.

2. Les données issues des fouilles du chevet

A la veille de la Révolution, la collégiale subsistait dans son intégralité ³⁹⁷ (pl. 23) mais elle était dans un état de grande vétusté, accéléré quelques années plus tard par le pillage des toitures. En 1797, la décision fut prise de détruire l'édifice (fig. 88). Seules la tour de l'Horloge ³⁹⁸ (fig. 89) et la tour Charlemagne ³⁹⁹ (fig. 90) échappèrent au démantèlement. Le 24 ventôse an IX (15 mars 1801), la commune de Tours fit dresser un plan de lotissement le long des deux nouvelles rues ouvertes à l'emplacement de l'église ⁴⁰⁰ (fig. 91). Très vite, cependant, on pensa à reconstruire l'édifice ⁴⁰¹.

Au milieu du XIX^e siècle, la ferveur à saint Martin connut un renouveau ⁴⁰². Le 14 décembre 1860, jour de la réversion du saint, Stanislas Ratel put identifier une partie des fondations du rond-point du chœur de la basilique. Deux petits murs parallèles furent également découverts (fig. 92) : il s'agissait du tombeau, qu'on reconnut d'après la description rapportée dans un procès-verbal du 20 mai 1686 ⁴⁰³. On projeta alors de reconstruire la basilique sur ses fondations du XI^e siècle, encore partiellement visibles dans le jardin d'un des immeubles de la rue Descartes (fig. 93).

« [...] Les renseignements puisés aux archives, les fouilles que l'on exécute, les dessins retrouvés par hasard et qui font connaître la majestueuse élégance des grandes nefs, permettront de refaire un travail complet dans le style roman de l'église du XI^e siècle. Nous avons d'ailleurs un magnifique

³⁹⁷ Tours, Société archéologique de Touraine, plan géométral de Jacquemin levé en 1779, publié dans CHEVALIER 1888 : pl. 6.

³⁹⁸ Dite également autrefois tour du Trésor, en façade du côté sud.

³⁹⁹ Sur le bras nord du transept.

⁴⁰⁰ DEVILLAIRE 1875 : 23.

⁴⁰¹ Dès 1822, on appella à la reconstruction de la basilique Saint-Martin. JACQUET-DELAHAYE-AVROIN 1822. Considérant que le tombeau était « livré à la voie publique », l'auteur commit une erreur fatale qui conduisit à abandonner le projet mené avec l'architecte Dejoly. DEVILLAIRE 1875 : 26.

⁴⁰² « En 1847, le Sacré-Cœur acquiert et restaure Marmoutier ; en 1853, le monastère de Ligugé est rétabli ; en 1833, puis en 1843, des fragments de reliques sont accordés à l'église de Candes ; l'épidémie de 1849 détermine Mgr Morlot à organiser une procession dans les rues de Tours et à remettre en honneur la fête du saint. » LELONG 1986 : 128.

⁴⁰³ DEVILLAIRE 1875 : 30.

exemple à suivre dans Saint-Saturnin de Toulouse. Cette basilique, construite en même temps que l'église d'Hervé, qui a passé par les mêmes épreuves, mais qui, plus heureuse, a échappé à la destruction, la reproduit dans ses moindres détails, et fait connaître la richesse, l'élégance et aussi le caractère imposant de ces anciens monuments. Nous insisterons donc pour la suppression de l'abside moderne, et le retour du dessin primitif du style roman, le plus remarquable du point de vue de l'art. » ⁴⁰⁴ (fig. 94).

Cependant, le projet ne fit pas l'unanimité et certains proposèrent une reconstruction plus modeste. En 1868, les maisons situées à l'emplacement de l'église furent rachetées et des plans de l'édifice mis au point par l'architecte Baillargé et Stanislas Ratel entre 1873 et 1875 (fig. 95). Dans les années 1880, la reconstruction de Saint-Martin de Tours tourna à la polémique. Les « martinien »s, appuyés par les catholiques conservateurs menés par Jules Delahaye, revendiquaient une restauration intégrale de l'ancienne église. Les catholiques libéraux, sous la conduite de l'archevêque de Tours, Mgr Meignant, et de Casimir Chevalier, étaient favorables à une reconstruction plus modeste agréée par le Ministère des cultes. Les anticléricaux, enfin, étaient opposés à toute reconstruction. C'est dans ce climat houleux ⁴⁰⁵ que survint, en 1883, la mort de Mgr Colet, favorable au premier parti. Conformément au décret du 6 novembre 1813, la mense épiscopale fut alors donnée en gestion au gouvernement qui autorisa, en 1885, la construction d'une chapelle de secours Saint-Martin sur les plans de l'architecte Victor Laloux ⁴⁰⁶ (fig. 96, 97).

1. Les fouilles de 1886

En 1886, Mgr Chevalier put ainsi mettre au jour, à l'emplacement prévu pour la nouvelle construction, la majeure partie de l'ancien chevet et le bras

⁴⁰⁴ Rapport au conseil municipal de Tours de M. Marchand, 5 novembre 1861, cité par DEVILLAIRE 1875 : 72. Le 6 novembre Mgr Morlot appelle à la reconstruction de la basilique Saint-Martin sur ses fondations romanes, d'après des plans dressés par Stanislas Ratel et l'architecte Baillargé. DEVILLAIRE 1875 : 77-93.

⁴⁰⁵ Ce contexte a servi de fond au roman de René Boylesve, *Mademoiselle Cloque*, publié à Tours en 1899.

⁴⁰⁶ Victor Laloux fut prix de Rome en 1878. La crypte fut inaugurée en 1889 et la nouvelle basilique en 1902 mais la nef resta inachevée. Elle ne fut terminée et consacrée qu'en 1925. CROSNIER-LECOMTE 1987.

sud du transept de la collégiale (fig. 98). Il publia ses résultats en 1888⁴⁰⁷ (pl. 24) après avoir supervisé ses fouilles avec une telle poigne qu'il en interdit l'accès à tous les archéologues, à l'exception de Robert de Lasteyrie. L'infortuné Stanislas Ratel fut ainsi condamné à des visites nocturnes clandestines. La découverte d'un vaste chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes (fig. 99) fut alors interprétée selon les travaux de Jules Quicherat qui, en 1869, proposait une restitution de la basilique du haut Moyen Age en s'appuyant sur les témoignages de Grégoire de Tours. À la différence des édifices italiens où elle servait à accueillir le clergé, l'abside de Saint-Martin de Tours avait, pour Quicherat, une fonction inédite puisque l'évêque Perpet y avait fait ériger le tombeau du saint. À la lecture de Grégoire de Tours qui mentionnait un *atrium* au chevet de la basilique, il conclut que, « pour faciliter la circulation du peuple autour du tombeau, une galerie contournait l'abside. »⁴⁰⁸

Les travaux de Mgr Chevalier furent véritablement teintés par cette interprétation. En conséquence, il attribua le chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes à la construction que Perpet avait érigée au V^e siècle⁴⁰⁹. Sans entrer dans les polémiques qui eurent lieu autour de la datation des vestiges, on prendra soin de relever les informations pertinentes fournies par Mgr Chevalier pour la description des structures découvertes en fouille⁴¹⁰. Celles-ci sont constituées par un hémicycle précédé par une travée droite abritant le tombeau de saint Martin, une couronne de quatre chapelles

⁴⁰⁷ CHEVALIER 1888.

⁴⁰⁸ QUICHERAT 1869 : 17-18. DUVAL 2002.

⁴⁰⁹ CHEVALIER 1888 : 127. « Plus d'un archéologue, en voyant notre plan, s'étonnera de cette nouveauté, et sera tenté d'attribuer cette forme à une époque bien postérieure. Il est vrai qu'en France les grands monuments de ce temps sont si rares, qu'on ne connaît aucun exemple ancien de *chorea*, pour employer un terme du moyen âge ressuscité par M. Albert Lenoir dans son *Architecture monastique* et appliqué par lui à l'ensemble de la couronne absidale et du déambulatoire. L'abside unique paraît alors la loi du plan. » CHEVALIER 1888 : 33. « Saint-Martin est encore ici un grand précurseur, dont l'influence se fera sentir sur le développement de notre architecture nationale. Cette forme, en effet, diffère notablement du plan ordinaire de la basilique antique, dans laquelle les nefs latérales s'arrêtaient à la naissance de l'hémicycle de l'abside. » CHEVALIER 1888 : 39. « Le déambulatoire de Saint-Martin de Tours est donc dû, selon toute apparence, à des influences latines, et à son tour il a évidemment exercé dans les Gaules une influence considérable, grâce à l'immense notoriété du tombeau du thaumaturge. Il n'est point téméraire de lui attribuer l'origine du plan grandiose qui devait plus tard renouveler l'aspect de nos églises. » CHEVALIER 1888 : 40.

⁴¹⁰ Dans les citations qui suivent, on a pris soin de corriger les datations à titre indicatif et de convertir les profondeurs des maçonneries, prises à partir d'un point de référence situé sur la tour Charlemagne, en altitudes NGF selon une entreprise déjà amorcée par Charles Lelong. LELONG 1973 : 298, n. 3.

rayonnantes – la cinquième est aisément restituable –, deux chapelles orientées sur le bras sud du transept subdivisé en trois vaisseaux – trois piles ont été mises au jour en plus de celle de la croisée (fig. 100) – et enfin des maçonneries du chevet du XIII^e siècle.

L'hémicycle

L'hémicycle ⁴¹¹ est une maçonnerie semi-circulaire précédée d'une travée droite limitée aux piles occidentales du chevet, ce qui signifie qu'elle ne se poursuivait pas sous les piles de la croisée du transept. De 3 m de largeur à la base où elle apparaît à $\pm 45,60$ m NGF, la construction s'amincit progressivement : elle mesure 2,50 m de largeur à $\pm 48,50$ m NGF en perdant son épaisseur uniquement du côté intérieur, elle se rétrécit ensuite à 1,70 m de largeur entre $\pm 49,46$ m et $\pm 50,41$ m NGF où se situe son sommet (pl. 24).

La maçonnerie « s'appuie sur la falaise ⁴¹² au moyen d'une assise d'assez gros matériaux ; le reste du mur est en béton composé de matériaux de démolition ⁴¹³, tendres et durs, souvent calcinés par l'incendie : construction médiocre, surtout dans la partie courbe près du pilier P1, où une assez large lézarde s'est manifestée de haut en bas. Toute la base a une surface irrégulière et hérissée, sans aucun appareil, comme un mur de fondation ; le parement ne commence qu'à la cote [$\pm 48,86$ m NGF] [...] ; il continue jusqu'à la cote [$\pm 49,46$ m NGF], marquée par une retraite plus accentuée et par une interruption constatée dans la maçonnerie. Le soubassement s'élevait donc de

⁴¹¹ Mgr Chevalier l'avait dénommé « *podium* ou soubassement circulaire pour porter la colonnade ». CHEVALIER 1888 : pl. 7.

⁴¹² « Vient d'abord une couche de ce sable argileux qu'on nomme *falaise* en Touraine, assez maigre pour ne pas fuir sous une pression même énergique, assez lié pour avoir une faible consistance, et propre à porter une certaine végétation. » CHEVALIER 1888 : 22-23.

⁴¹³ Différents remplois provenant de l'hémicycle sont mentionnés par Mgr Chevalier : des fragments de colonnettes de marbres variés d'environ 0,21 m de diamètre et un fragment de colonnette en marbre noir légèrement veiné de blanc, couvert d'entrelacs de feuilles de vigne, de raisins et de colombes, sculptés en méplat ; un fragment d'un petit chapiteau de marbre d'environ 0,20 m de diamètre présentant des feuilles d'acanthé et des volutes émergeant de tresses pour se dérouler horizontalement ; une pierre à entrelacs recueillie avec un fragment de meule en lave de Volvic ; une inscription, brisée en cinq morceaux, remontant au règne de Louis le Débonnaire († 840). CHEVALIER 1888 : 51, 52, 53, 96. Sur ce mobilier, voir VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1967.

60 centimètres au-dessus du dallage ⁴¹⁴, et formait comme un petit mur bas tout autour de l'enceinte de l'abside. » ⁴¹⁵

Le tombeau de saint Martin a été installé sur le niveau de sol ($\pm 49,56$ m NGF) et venait s'appuyer contre le petit mur-bahut de l'hémicycle (fig. 98). Cependant, la petite maçonnerie de 0,50 m située environ 1 m à l'ouest du tombeau à $\pm 47,10$ m NGF et considérée par Mgr Chevalier comme étant la fondation d'un chancel doit très probablement être rattachée aux aménagement tardifs du sanctuaire indiqué sur le plan de 1779 ⁴¹⁶ (pl. 23).

Les chapelles rayonnantes

Comme pour l'hémicycle, les chapelles rayonnantes sont apparues sous la forme d'une superposition de maçonneries de plan irrégulier (pl. 24).

Le niveau inférieur, situé entre $\pm 45,80$ m et $\pm 48,91$ m NGF, se présente comme une couronne jointive d'absidioles d'environ 2,65 m d'épaisseur. « C'est une maçonnerie en béton, composée de fragments siliceux ou calcaires, liés par un mortier très bien fait et très dur, de sorte que l'ensemble constitue un bloc unique d'une très grande résistance ; les parois, tant à l'intérieur qu'au dehors, sont revêtues d'un petit appareil assez régulier [...] formé de moellons calcaires oblongs, parementés avec soin ; tous ces matériaux proviennent des environs de Tours. » ⁴¹⁷ « Cette muraille s'enfonçait directement dans le sol, sans empatements (sic) ni ressauts, et descendait à [$\pm 45,58$ m NGF] [...] pour s'appuyer sur la falaise. On comprend qu'à cette époque, avec les moyens très imparfaits et très insuffisants dont on pouvait disposer pour l'épuisement, il était impossible d'aller chercher le roc à travers les nappes d'eaux souterraines. [...] Mais pour s'asseoir avec une certaine confiance sur une base aussi défectueuse que le sable argileux, on a dû recourir à un artifice de construction. Cet artifice a consisté à donner une grande largeur à toute la partie inférieure des murs pour répartir le poids des œuvres supérieures sur une vaste surface, en développant ainsi une résistance qui

⁴¹⁴ « Sol en ciment » signalé à $\pm 49,56$ m NGF à l'intérieur de l'hémicycle. CHEVALIER 1888 : pl. 7.

⁴¹⁵ CHEVALIER 1888 : 104.

⁴¹⁶ CHEVALIER 1888 : pl. 6.

⁴¹⁷ CHEVALIER 1888 : 29.

pût (sic) faire équilibre à la charge. La confection du béton, en établissant une étroite solidarité entre toutes les parties de la maçonnerie, a aussi contribué à empêcher la dislocation. Ces deux procédés, quoique parfaitement entendus, n'ont pas eu tout le succès qu'on s'en promettait, et nous avons pu constater plusieurs graves lézardes jusque dans les fondations ⁴¹⁸. » ⁴¹⁹ Les remblais de la chapelle sud-est conservaient un fragment « d'un grand chapiteau corinthien » ⁴²⁰ et une inscription mutilée mentionnant un moine nommé Sidrac ⁴²¹, probablement à identifier comme celui figurant en 810 sur la liste des frères de Saint-Martin en confraternité avec les moines de Saint-Gall ⁴²².

Au-dessus de ce niveau, la maçonnerie s'amincit à environ 1,75 m d'épaisseur jusqu'à $\pm 49,73$ m NGF. Le plan laisse alors apparaître clairement les travées du déambulatoire entre les chapelles rayonnantes.

Le dernier niveau présente enfin l'élévation à proprement parler (conservée jusqu'à $\pm 50,57$ m NGF), avec des murs variant entre 1 m et 1,20 m d'épaisseur.

En outre, il a été constaté que les fondations de la chapelle axiale ont été renforcées par une maçonnerie semi-circulaire de 2,20 m d'épaisseur située entre $\pm 45,60$ m NGF et $\pm 49,76$ m NGF et montée sur des pieux de chêne ⁴²³, selon un principe connu pour les fondations en milieu humide ⁴²⁴ (pl. 24). « La chapelle du chevet, assez mal assise sur son banc de *falaise*, avait eu beaucoup à souffrir, et, sans se disloquer, elle s'était affaissée du côté du sud avec un surplomb de près de quatre centimètres pour mètre que nous avons mesuré directement dans la fouille du pilier nord-est de la future coupole. Pour y remédier, on avait pénétré sous les fondations par le dehors et par le dedans, à la profondeur de [$\pm 45,58$ m NGF], et on avait glissé sous ce gros mur un cadre en bois de chêne dont nous avons fait scier l'extrémité ; sur ce caisson on avait construit un contremur de 1 m. 32 cent. d'épaisseur moyenne [...], lequel enveloppe tout le premier mur, épais lui-même de 2 m. 65 cent. Une fois le caisson franchi, le contremur a été assis sur de faibles pilotis, de 1 m. 20 cent.

⁴¹⁸ On remarquera ici que la continuité de deux lézardes dans l'élévation et la fondation plaide en faveur d'une homogénéité des deux parties de la maçonnerie.

⁴¹⁹ CHEVALIER 1888 : 31.

⁴²⁰ CHEVALIER 1888 : 52.

⁴²¹ CHEVALIER 1888 : 97-98.

⁴²² VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1967 : 116.

⁴²³ MARTIN 2006a.

de longueur, et d'un diamètre de 8 à 10 centimètres seulement. A la base, on jeta en désordre, noyés dans le mortier, d'énormes blocs de silex nommés *perrons* en Touraine, provenant des couches supérieures de la craie tuffeau, mêlés à des grès *roussarts*, intimement pénétrés de fer, qu'on retrouve surtout à Marray, au nord du département ; au-dessus du blocage en béton ordinaire, on posa un nouveau lit de ces gros silex, de manière à former un épaulement puissant et presque indestructible au mur ébranlé [...]. » ⁴²⁵

Le bras sud du transept

Le bras sud du transept a été mis partiellement au jour (fig. 100). Les deux chapelles orientées ont été découvertes ainsi que trois des piles composées délimitant son collatéral oriental et le pilier sud-est de la croisée. Malheureusement, la relation avec les vestiges du chevet n'a pas été clairement établie. Le système de fondation reste, semble-t-il, comparable au reste de l'édifice : de puissantes maçonneries s'amincissant progressivement et supportant des bases quadrangulaires sous les supports.

« Le transept reçut aussi une nouvelle colonnade à colonnes à demi engagées, cantonnées autour d'un noyau central, avec de très gros joints ; nous en avons retrouvé les bases, bien caractérisées par leur moulures fort simples (fig. 101). [...] Les mortiers cessent d'être gris, comme ils l'avaient été constamment [...], et prennent une teinte rouge très prononcée, déterminée par la poudre et les fragments de tuileau dont ils sont mélangés. C'est une imitation évidente des ciments antiques qu'on remarque dans nos murailles romaines, par exemple à la base de la tour septentrionale de la cathédrale [...] » ⁴²⁶ « La colonnade du transept, P3, P4, etc., était assise sur une longue et étroite bande de construction souterraine en béton, faisant fonction de fondation commune ; chaque pilier reposait en outre sur un massif à empatements (sic) échelonnés, le tout descendant jusqu'à la falaise. [...] Il n'y eut point à cette époque de massif général de fondation, comme on l'a cru. Le faible intervalle qui séparait la

⁴²⁴ PLAT 1939 : 46-47. SCHWIEN 1995.

⁴²⁵ CHEVALIER 1888 : 103.

⁴²⁶ CHEVALIER 1888 : 118-119.

colonnade du mur du transept, sur lequel s'ouvrent [les deux chapelles orientées] était demeuré à l'état de terre-plein ; seulement, à un endroit plus argileux, entre les piliers P5 et P6, on avait établi un radier en béton bien fait, poli à la surface comme un dallage, d'environ 30 centimètres d'épaisseur, pour maintenir les terres comprimées par les constructions voisines. Malgré ce secours, les deux piliers se déjetèrent, durent être entourés d'un épais revêtement qui cacha leur forme première, et furent en outre reliés par un mur : de cette clôture on fit une sacristie. Ce travail de soutènement ayant été imité en face et dans les points symétriques de l'autre transept, la triple division de ces transepts fut perdue pour l'effet général. Nous croyons devoir le dire ici, car le plan Jacquemin ne laisse pas soupçonner cette disposition grandiose (pl. 23). La ligne des piliers qui, partant de P3 [au sud-est de la croisée], limitait le chœur et la grande nef de la basilique, était aussi sans doute assise sur une bande de fondation continue, mais nous n'avons pu le vérifier. Cette ligne s'appuyait sur les bases de la colonnade [...], et était dans le prolongement direct [de l'hémicycle], mais sans se relier avec lui, car nous avons trouvé la fondation [de l'hémicycle] interrompue devant le pilier P3 [...]. Il n'en était pas de même de la ligne de piliers partant de P4, et formant la séparation entre les deux basses-nefs. La fondation de cette ligne n'était autre que le mur extérieur de la basilique [...], épais de 2 m. 50 cent. Il y avait là, tout préparé, un travail trop important pour qu'on ne s'en servît pas dans les reconstructions de la basilique. » ⁴²⁷

« Un petit chapiteau corinthien, en marbre blanc à gros grain, du diamètre d'environ 20 centimètres, [...] [a été] trouvé à la base du pilier P4 du transept, où il était noyé dans le massif de béton. Le dessin en est sobre et gracieux de forme. Les feuilles d'acanthé se dressent le long d'une corbeille dont on aperçoit les tresses à la partie médiane et à la partie supérieure du chapiteau ; les volutes semblent en émerger pour se dérouler horizontalement au-dessus. Le faire de la sculpture est timide et un peu inhabile. L'artiste a ménagé dans son œuvre des trous parfaitement ronds qu'il a fait coïncider avec les découpures des feuillages, pour produire par opposition des effets lumineux. L'abaque est échancré sur les côtés, et orné d'une petite fleur. » ⁴²⁸

⁴²⁷ CHEVALIER 1888 : 118-120.

⁴²⁸ CHEVALIER 1888 : 52.

« [...] à l'extrémité méridionale de l'ancien transept (pl. 24), une petite chapelle de 2 m. 88 cent. de large [...], par son genre de construction, ses matériaux, ses dimensions, sa forme, diffère notablement [du chevet] (fig. 102). Au lieu d'entrer perpendiculairement dans le sol jusqu'à la falaise, il descend par une série d'empatements (sic) circulaires, au nombre de cinq ⁴²⁹, jusqu'à la profondeur de [± 45,62 m NGF], sur une largeur de 3 m. 66 cent. Les assises se composent de bas en haut, d'abord d'un blocage de silex et de calcaires durs, puis d'un petit appareil très grossier, enfin du petit appareil plus régulier, le tout surmonté d'une maçonnerie [...] à très gros joints. [...] A l'intérieur, le parement du mur descend jusqu'à la cote [± 46,95 m NGF] [...]. » ⁴³⁰

« C'est une construction en béton, mais avec des matériaux tout différents de ceux que nous avons rencontrés jusqu'ici : les pierres qui constituent le blocage sont des calcaires d'eau douce de Notre-Dame-d'Oé ⁴³¹, à cassure conchoïde, très fins, lisses et onctueux au toucher. On a fait ce travail à deux reprises : la partie intérieure ayant sans doute fléchi, on l'enveloppa d'un contremur bâti sur pilotis, avec d'énormes blocs de silex à la base et au sommet, comme au contremur du chevet (pl. 24). Nous y avons découvert une belle inscription [...], malheureusement mutilée ⁴³² [...] » ⁴³³, « au-dessus d'une porte dont le seuil était à la cote [± 48,81 m NGF]. » ⁴³⁴

⁴²⁹ Les niveaux reconnus sont les suivants : ± 42,62m NGF, ± 47,22 m NGF, ± 47,45 m NGF, ± 48,65 m NGF et ± 49,65 m NGF, les vestiges de l'élévation de la chapelle étant conservés jusqu'à ± 51,10 m NGF. A l'intérieur, le ressaut de fondation se situe à ± 48,50 m NGF. CHEVALIER 1888 : pl. 7.

⁴³⁰ CHEVALIER 1888 : 45.

⁴³¹ On sait par un acte de Charles le Chauve datant de 862 que les chanoines de Saint-Martin de Tours possédaient une *villa* à Notre-Dame-d'Oé. NOIZET 2002 : 22. Le lieu-dit La Fosse Pellemoine pourrait désigner un lieu d'extraction.

⁴³² Sur cette inscription carolingienne mentionnant probablement saint Martin et peut-être un architecte, voir CHEVALIER 1888 : 98 et VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1967 : 110-112.

⁴³³ CHEVALIER 1888 : 106.

⁴³⁴ CHEVALIER 1888 : 98-99.

Les maçonneries du XIII^e siècle

Les fouilles ont révélé le plan du chevet du XIII^e siècle, caractérisé par un double déambulatoire desservant quatre chapelles rayonnantes semi-circulaires sur une petite travée droite (pl. 23, 24). Les travées du double déambulatoire étaient délimitées par des colonnes circulaires flanquées de quatre colonnettes adossées et quatre colonnettes engagées. Les chapelles rayonnantes ainsi que les travées de déambulatoire étaient régulièrement contrefortées. La chapelle axiale, plus vaste, présentait une travée rectangulaire bordée de deux renforcement latéraux et se terminait par une abside.

« [...] pour asseoir le nouveau chevet, on établit un massif général de fondation (fig. 99). L'abside du tombeau et les cinq absidioles furent épargnées et restèrent à l'état de terre plein, sans doute parce qu'on les réservait pour des sépultures d'élite, dans le voisinage immédiat du tombeau de saint Martin ; on bâtit même des contremurs spéciaux pour supporter les bases des piliers, afin d'empiéter le moins possible sur les anciennes absidioles [...]. Le massif descendit jusqu'à la falaise, à la cote $\pm 45,75$ m NGF] (pl. 24). L'ancien déambulatoire fut comblé avec des matériaux provenant de la basilique du [XI^e] siècle : colonnes à enduits peints avec des dessins variés, tailloirs à encadrements de palmettes, archivoltas de fenêtres avec des damiers et des zigzags ou des fleurons à quatre pétales élégamment sculptés, chéneaux de l'entablement, bases du chancel ou balustrade du chœur, etc., etc. Le puits [du déambulatoire primitif], condamné par cette opération, fut reporté dans le second déambulatoire. En dehors du mur extérieur de [la chapelle axiale], le massif fut étendu jusqu'à la limite des nouvelles chapelles absidales et vint s'appuyer sur [la chapelle méridionale du bras sud du transept]. [...] L'établissement du massif ne laissa pas que de présenter certaines difficultés techniques, à cause de l'instabilité du sol. Sur le pourtour extérieur de l'est on fonda un radier avec des dalles d'un béton grisâtre fort dur, composé de ciment, de charbon et de briques finement broyées, d'une épaisseur variant de 40 centimètres à 1 mètre, sur lesquelles on assit le blocage en le disposant en vingt-trois échelons successifs, pour mieux enchevêtrer les maçonneries. Sur un autre point, le long des anciens murs de la maison abbatiale, on enfonça des *palplanches* en fortes pièces de chêne, afin de former une sorte de barrage pour

l'épuisement des eaux. Cette œuvre fut bien conçue et ne céda pas : à la chapelle [sud], la lézarde déterminée de haut en bas dans les anciennes fondations par le poids du pilier voisin, à ce qu'il semble, ne s'étendit pas au blocage. » ⁴³⁵

L'ensemble de ces structures, conservées entre 50,88 et 51,55 m NGF environ était centré autour du tombeau de saint Martin, situé au fond de l'hémicycle. Largement restituées grâce au plan de la collégiale levé en 1779 ⁴³⁶ (pl. 23), « Les colonnes [de l'hémicycle] s'installèrent sur les bases des colonnes du [XI^e] siècle, signalées à notre attention par une couche de ciment rouge ⁴³⁷ (pl. 24). Bien plus, il est même présumable qu'on se contenta de revêtir d'une nouvelle enveloppe les anciennes colonnes, comme nous l'avons constaté au P1 : en démolissant la base du pilier du XIII^e siècle bien caractérisé par ses moulures, nous trouvâmes au milieu le base du pilier du [XII^e], non moins bien caractérisée par son congé ⁴³⁸. Nous y avons noté une circonstance intéressante : au milieu du massif, dans une petite cavité aménagée exprès et recouverte d'une plaque de marbre, était une croix d'albâtre, comme pour mettre la fondation sous protection divine. » ⁴³⁹

2. Les vestiges conservés sous la basilique

Conformément au projet retenu, l'édifice réalisé par Victor Laloux ne reprit pas le plan du chevet de la collégiale du XI^e siècle (pl. 25). La nouvelle basilique exaltait les origines du sanctuaire par le choix d'un parti architectural volontairement antiquisant : outre les murs du tombeau placés au centre de la nouvelle crypte et abrités dans l'abside par un *ciborium*, les volumes voûtés du chœur et le dessin du mobilier liturgique révèlent, tout comme l'iconographie de chapiteaux des colonnes de la nef charpentée, une irrésistible volonté d'inscrire la reconstruction de Saint-Martin de Tours dans une mise en scène historique, politique et spirituelle (fig. 103). Seuls furent conservés, en

⁴³⁵ CHEVALIER 1888 : 123-124.

⁴³⁶ CHEVALIER 1888 : pl. 6.

⁴³⁷ Pour Mgr Chevalier, le mortier « rouge » était caractéristique des constructions du XII^e siècle à Saint-Martin de Tours. CHEVALIER 1888 : 119.

⁴³⁸ Si les observations de Mgr Chevalier s'avèrent exactes, le rythme des piles du XI^e siècle ne s'accordait pas avec l'ouverture des cinq chapelles rayonnantes.

⁴³⁹ CHEVALIER 1888 : 124.

contrebas de la crypte, les vestiges de la chapelle axiale (fig. 104) ainsi que ceux de la chapelle méridionale du bras sud du transept (fig. 105).

Ces élévations ont été l'objet de relevés en plan⁴⁴⁰ et en élévation en février 2005. L'étude a été accompagnée de prélèvements de mortiers (annexe 4) et de charbons de bois (annexe 5) qu'ils contenaient dans la chapelle axiale ainsi que de mesures statistiques de l'appareil de la chapelle méridionale du bras sud du transept (annexe 6). Elle a été complétée en juin 2006 par un inventaire des pieux de chêne prélevés par Mgr Chevalier sous le renfort de fondation de la chapelle d'axe⁴⁴¹.

Espace 1 : la chapelle axiale du chevet

La chapelle axiale du chevet (pl. 26), dite *chapelle Saint-Perpet*, est accessible par la crypte de la basilique. Elle se situe dans l'alignement du tombeau de saint Martin, en contrebas, à l'est (pl. 24). Son plan comporte deux niveaux. Au niveau inférieur, il s'apparente à un fer-à-cheval de 3 m de largeur à l'ouverture et de 3,70 m de profondeur. Au niveau supérieur, il prend la forme d'une abside semi-circulaire de 4,50 m de largeur pour une profondeur d'environ 4,60 m.

Seule l'élévation intérieure des maçonneries est visible, toute la partie orientale se trouvant aujourd'hui occultée par les fondations de la basilique. Elle se subdivise en trois registres (pl. 26, fig. 22).

Le premier registre se développe entre 46,74 m NGF, ce qui correspond à l'actuelle dalle formant le sol de la chapelle dont le ciment (US 1004) remonte latéralement jusque vers 47,10 m NGF, et 48,46 m NGF, où la maçonnerie forme une retraite d'environ 0,40 m. Ce premier niveau (US 1003) montre une grande homogénéité : la construction est faite en moellons de calcaire assez bien assisés montrant des modules plus importants en partie inférieure et largement recouverts par un mortier blanc. La taille des pierres a été faite au ciseau et reste ainsi assez grossière (fig. 107). Quelques remplois ont été détectés : des fragments de marbre ainsi que des calcaires taillés au pic

⁴⁴⁰ Les relevés de plan ont montré la précision de ceux effectués par E. Parcq lors des fouilles de Mgr Chevalier en 1886. CHEVALIER 1888 : pl. 7.

⁴⁴¹ MARTIN 2006a.

ou la broche (fig. 108), à la brettüre (fig. 109) ou à la polka (fig. 110). La mise en évidence de ces deux derniers outils indique ainsi une réutilisation de matériaux probablement carolingiens ⁴⁴².

Situé entre 48,48 m NGF et 49,32 m NGF, le second registre (US 1002) présente des caractéristiques identiques à l'US 1003 : en dépit d'un amincissement manifeste de la maçonnerie, on observe un parement sensiblement identique lié par un mortier beurrant similaire. En l'absence de rupture stratigraphique, ces deux niveaux doivent donc être attribués à la même phase de construction (fig. 106).

Enfin, le troisième registre montre un changement très net des techniques de construction (US 1001). Conservé sur environ 2,20 m de longueur et jusqu'à 50,12 m NGF, il s'agit de trois assises de moyen appareil de calcaire fin (fig. 111) taillé au ciseau (fig. 112). Les joints sont épais et lisés à la truelle. Plus jaunâtre que dans les deux unités stratigraphiques inférieures (US 1003 et 1004), le mortier permet de considérer que les maçonneries appartiennent à une même phase de construction (annexe 4).

On peut donc interpréter ces vestiges comme une fondation s'amincissant progressivement (US 1004 et 1003) pour permettre le développement de l'élévation proprement dite (US 1001).

Espace 2 : l'absidiole méridionale du bras sud du transept

Les vestiges de la chapelle méridionale du bras sud du transept (pl. 27, 28), reconnue par Mgr Chevalier comme le baptistère présumé du ^v^e siècle (pl. 24), se trouvent dans une petite salle attenante à la crypte de la basilique dite *Musée martinien* (fig. 113) et servant de réserve au Musée Saint-Martin. Son plan comporte deux niveaux dessinant une abside précédée par une travée droite dont le développement a été amputé du côté sud. Au niveau inférieur, ses dimensions sont de 3 m de largeur et de 3,20 m de profondeur. Au niveau supérieur, la chapelle conserve la même profondeur mais s'élargit légèrement par le biais d'un ressaut. Elle atteint ainsi 3,15 m de largeur.

⁴⁴² SAPIN 2006a : 85.

Comme pour la chapelle axiale, seule la partie intérieure, subsivée en deux registres, est visible (fig. 114), ainsi que l'angle extérieur de l'abside et du contrefort sud-est. Le reste de la partie orientale a été prise sous les fondations de la construction de Victor Laloux. En outre, un massif de maçonnerie est encore observable dans la salle située au sud du Musée martinien, dans les réserves archéologiques de l'Etat ⁴⁴³ (fig. 115).

Le premier registre se développe entre 46,80 m NGF, altitude de la dalle formant le sol de la chapelle (US 2001) et dont le ciment (US 2002) remonte latéralement jusque vers 47,30 m NGF, et 48,00 m NGF, où la maçonnerie forme une retraite d'environ 0,25 m (pl. 27, 28). Ce premier niveau (US 2003) montre une grande homogénéité : la construction est faite en moellons de calcaire assez bien assisés largement recouverts par un mortier blanc montrant de nombreux charbons de bois. La taille reste majoritairement grossière avec des coups de ciseau très larges sur un très grand nombre d'exemples ou parfois du marteau taillant ⁴⁴⁴ ; on rencontre également quelques pierres de facture plus soignée, parfois avec des encoches, ce qui incite à les considérer comme des remplois provenant d'un édifice antérieur.

Le second registre (US 2004) se situe entre 48,00 m et 50,50 m NGF ; il se subdivise en deux niveaux séparés par un petit ressaut d'environ 0,05 m de largeur à 49,05 m NGF. En partie inférieure, l'appareil de calcaire est très irrégulier (fig. 114). De nombreux blocs sont assez minces et allongés (remplois ?) et quelques-uns possèdent des encoches ; les joints sont lissés à la truelle. Au-dessus du ressaut, la partie supérieure montre une grande régularité de l'appareillage qui présente cette fois des joints rubanés. Le mortier utilisé est blanc et dur avec de nombreux charbons de bois. Il ne présente pas de différence entre les deux parties de l'élévation. L'observation de la coupe du mur sud confirme d'ailleurs cette lecture car aucune différence ou rupture n'a été constatée sur toute la hauteur conservée (US 2003 et 2004) (pl. 28).

Comme pour la chapelle axiale, les deux niveaux doivent donc être attribués à la même phase de construction. Les vestiges peuvent alors être

⁴⁴³ Par la coïncidence de sa position avec le plan Jacquemin, on peut supposer qu'il s'agit d'un renfort de maçonnerie attribuable à une consolidation de la chapelle à partir du XIII^e siècle.

⁴⁴⁴ On précisera toutefois que l'état de conservation est assez mauvais et que beaucoup de

interprétés comme une fondation s'amincissant progressivement (US 2003 et partie inférieure de l'US 2004), permettant ainsi le développement de l'élévation proprement dite au traitement plus régulier de l'appareillage (partie supérieure de l'US 2004) à partir du niveau de sol de la chapelle (49,05 m NGF).

pierres se desquament en raison du ciment utilisé pour les restaurations du XIX^e siècle.

3. Analyse archéologique

1. État de la recherche

Il semble impossible d'aborder la question de Saint-Martin de Tours – et plus particulièrement de son célèbre chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes – sans soulever une polémique : les fouilles menées successivement en 1860 par Stanislas Ratel, qui découvrit le tombeau de saint Martin, et en 1886 par Mgr Casimir Chevalier, qui mit au jour les vestiges du chevet de la collégiale du ^x^e siècle ont été menées dans un climat de suspicion et de rivalité. Le problème est d'autant plus complexe que les rares vestiges conservés ne sont plus visibles qu'au sein des substructions de la basilique moderne. Aussi ne laissent-ils guère de possibilité de prospection tant à l'historien d'art qu'à l'archéologue. Il est indéniable que l'histoire et l'historiographie du site ont encouragé la plupart des chercheurs à adopter une démarche commune autour du personnage de saint Martin : il paraissait logique de considérer que la sépulture de l'apôtre des Gaules devait avoir été le lieu des innovations majeures de l'architecture religieuse du Moyen Age, notamment en raison des flots de pèlerins se rendant auprès du corps d'un des plus illustres saints de l'Église.

S'appuyant sur la restitution de la basilique du ^v^e siècle proposée par Jules Quicherat d'après la description de Grégoire de Tours ⁴⁴⁵, Mgr Chevalier proposait, avant même les fouilles de 1886, la présence d'un proto-déambulatoire au chevet de Saint-Martin ⁴⁴⁶. Au cours des fouilles, l'archéologue prit conscience de la disposition exceptionnelle de l'édifice qu'il venait de découvrir. Il persista pourtant à le dater du ^v^e siècle : la présence d'un déambulatoire s'expliquait par la place du tombeau du saint – objet du plus grand pèlerinage des Gaules, mis en parallèle notamment avec Saint-Ambroise

⁴⁴⁵ QUICHERAT 1869.

⁴⁴⁶ CHEVALIER 1882 : 286.

de Milan – qu’il fallait pouvoir contourner⁴⁴⁷. La chapelle axiale du déambulatoire, dite *chapelle Saint-Perpet*, présentait une superposition de maçonneries que Chevalier faisait résulter de deux campagnes de constructions distinctes⁴⁴⁸.

Stanislas Ratel, qui n’avait pu accéder que clandestinement au chantier de Chevalier, datait également le chevet du v^e siècle. Dans l’ensemble, Ratel semblait en accord avec Chevalier, bien qu’on distingue quelques divergences d’opinions entre les deux auteurs. Selon Ratel, l’hémicycle appartenait à une construction antique⁴⁴⁹, les fondations du bras nord du transept relevaient de la même campagne que le chevet, alors que le bras sud était postérieur⁴⁵⁰.

Un point absolument capital est à prendre en compte avant de passer en revue les différentes opinions avancées sur le chevet de la basilique Saint-Martin de Tours : on a souvent considéré que chaque sinistre avait entraîné une reconstruction complète de l’édifice. Certains auteurs ont cependant très tôt prononcé leur désaccord avec cette thèse et considéraient que la basilique construite par saint Perpet et décrite par Grégoire de Tours était restée debout, bien que très restaurée, jusqu’à sa destruction totale à la suite de l’incendie de 997⁴⁵¹.

Beaucoup d’auteurs attribuent sans conteste un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes à la basilique d’Hervé. Pourtant, on peut distinguer au moins deux avis nettement différents quant au déroulement du chantier.

On rencontre en premier lieu les partisans de deux campagnes de construction successives correspondant à deux niveaux distincts des maçonneries de la chapelle axiale : ainsi Robert de Lasteyrie fut-il le précurseur de l’hypothèse des deux états, le premier remontant à une

⁴⁴⁷ CHEVALIER 1888 : 33, 38-39, 64-68.

⁴⁴⁸ Mgr Chevalier insistait sur la qualité de construction du niveau inférieur des maçonneries : il ne pouvait pas s’agir de fondations puisqu’elles étaient parementées. CHEVALIER 1888 : 28-30, 104-105, 113-115. CHEVALIER 1891 : 5. Outre les deux campagnes qu’il distinguait pour la chapelle axiale, Mgr Chevalier avait remarqué un renfort de maçonnerie sur pilotis à l’extérieur de l’absidiole. CHEVALIER 1888 : 11. D’après les fragments sculptés remployés dans les maçonneries, l’archéologue attribuait l’hémicycle au x^e siècle. CHEVALIER 1891 : 14.

⁴⁴⁹ RATEL 1898 : 238.

⁴⁵⁰ RATEL 1890.

⁴⁵¹ GALL 1912 144. LELONG 1977 : 57-67 ; OTTAWAY 1980 : 161. PIETRI 1996.

reconstruction du début du x^e siècle et le second correspondant à celle d'Hervé ⁴⁵². Son opinion fut très largement reprise par bon nombre d'archéologues ⁴⁵³, tels Charles de Grandmaison ⁴⁵⁴, Eugène Lefèvre-Pontalis ⁴⁵⁵, Louis Bréhier ⁴⁵⁶, l'abbé Plat ⁴⁵⁷, François Deshoulières ⁴⁵⁸, Carl K. Hersey ⁴⁵⁹, Kenneth J. Conant ⁴⁶⁰ ou André Grabar ⁴⁶¹.

Pour Camille Enlart ⁴⁶², E.-R. Vaucelle ⁴⁶³, Ernst Gall ⁴⁶⁴, Émile Mâle ⁴⁶⁵, Joan Evans ⁴⁶⁶, Jean Hubert ⁴⁶⁷ et May Vieillard-Troïekouff ⁴⁶⁸, il

⁴⁵² LASTEYRIE 1891 : 12-13. LASTEYRIE 1929 : 153, 186 et 534.

⁴⁵³ L'abbé Bossebœuf proposait de faire remonter le chevet à l'époque carolingienne sans qu'on puisse dire s'il considérait plusieurs campagnes de construction. *Bulletin de la Société archéologique de Touraine* 1891 : 386-391. BOSSEBŒUF 1886.

⁴⁵⁴ Après avoir été partisan de deux phases de construction dans une même campagne de travaux, Charles de Grandmaison se rattacha à l'opinion de Robert de Lasteyrie et data le niveau inférieur du début du x^e siècle : GRANDMAISON 1893 : 8. La date d'une consécration en 918 fut avancée grâce à un diplôme de Charles le Simple cité dans BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 10, 540. Grandmaison souligna également l'analogie entre les vestiges inférieurs du chevet et l'enceinte de Châteauneuf (début du x^e siècle).

⁴⁵⁵ LEFEVRE-PONTALIS 1903 : 75, n. 1. LEFEVRE-PONTALIS 1905 : 352.

⁴⁵⁶ Pour Louis Bréhier, si la seconde construction correspondait à celle d'Hervé, la première restait de date indéterminée. BREHIER 1921 : 456-457 ; BREHIER 1930 : 140-144.

⁴⁵⁷ L'abbé Plat considérait que Chevalier et Ratel n'avaient pas pu se tromper entre des fondations et des maçonneries en élévation : le niveau inférieur ne pouvait alors appartenir qu'à la construction du début du x^e siècle. Celle-ci eut d'ailleurs une influence considérable sur les provinces voisines (Vendômois, Orléanais). Il supposait en outre que le bras sud du transept appartenait à la même époque de construction. Les maçonneries en moyen appareil à gros joints rubanés furent rapprochées, entre autres, de celles du pilier cruciforme des fouilles de Merlet ou de la crypte Saint-Lubin à la cathédrale de Chartres. PLAT 1914 : 112-113. PLAT 1939 : 40, 58-59 et 68.

⁴⁵⁸ DESHOULIERES 1943 : 226.

⁴⁵⁹ L'auteur alla même jusqu'à supposer l'existence au chevet de Saint-Martin de Tours du x^e siècle d'un rond-point archaïque. HERSEY 1943 : 38. Sur ce point de vue, voir la lettre citée dans SUNDERLAND 1953 : 6, n. 2.

⁴⁶⁰ Kenneth John Conant reprit les théories de son élève, Carl K. Hersey. CONANT 1959 : 79-80 et 96-97.

⁴⁶¹ André Grabar attribua le premier étage de maçonneries à la reconstruction du début du x^e siècle mais il ne se prononça pas sur une datation des maçonneries de l'étage supérieur. On peut cependant supposer que l'auteur les attribuait à Hervé. GRABAR 1946 : vol. 1, 511, n. 1.

⁴⁶² PLAT 1939 : 60.

⁴⁶³ Pour E.-R. Vaucelle, les constructions datées du x^e siècle par Mgr Chevalier pouvaient être les substructions de la basilique d'Hervé, reconstruite après l'incendie de 997. VAUCELLE 1907 : 169-171.

⁴⁶⁴ Pour Ernst Gall, Raoul Glaber exprimait son émerveillement pour la nouveauté du chevet de Saint-Martin de Tours. Gall insista sur le caractère erroné des descriptions de Mgr Chevalier et reconnut des fondations au niveau inférieur de la chapelle Saint-Perpet. La collégiale d'Hervé fut reconstruite à partir de 1175. GALL 1912 : 143, 147-148 et 149.

⁴⁶⁵ MALE 1922 : 300. MALE 1950 : 145-147.

⁴⁶⁶ EVANS 1938 : 67.

⁴⁶⁷ Jean Hubert semblait considérer la présence d'une crypte à Saint-Martin de Tours (l'étage inférieur de maçonneries ?...) et la faisait remonter au moins en partie au x^e siècle. HUBERT 1938 : 64. Il nuança son avis quelques années plus tard en attribuant les parties les plus anciennes à la construction d'Hervé. HUBERT 1938 : 70-71, n° 95. HUBERT 1961 : 215-216.

⁴⁶⁸ L'étage inférieur correspondait à la construction d'Hervé alors que l'étage supérieur était le

s'agissait bien de deux constructions successives mais ils attribuaient à Hervé le niveau inférieur. Quant à Jacques Mallet, il a plus récemment distingué trois campagnes de construction ⁴⁶⁹.

En second lieu, on distingue les partisans d'une seule campagne de travaux effectués en deux phases : les fondations au niveau inférieur et les maçonneries au-dessus. Charles de Grandmaison avait ainsi émis cette hypothèse avant de se rallier à celle de Robert de Lasteyrie ⁴⁷⁰. J.-A. Brutails ⁴⁷¹, A. W. Clapham ⁴⁷², le docteur Lesueur ⁴⁷³, Louis Grodecki ⁴⁷⁴ ou Hans Sedlmayer ⁴⁷⁵ ont maintenu quant à eux leur opinion. Carol Heitz se rangea également à cet avis ; considérant que le chevet à déambulatoire était issu de l'architecture des rotondes ⁴⁷⁶, il insista sur l'exemple de Saint-Martin de Tours où la disposition des fondations pouvait plaider en faveur d'un chevet à déambulatoire ne desservant dans un premier temps qu'une seule chapelle orientée, comme à Charlieu ou à la crypte de Saint-Étienne d'Auxerre (pl. 59) ⁴⁷⁷. Il ajouta encore que le chevet à déambulatoire de Saint-Martin fut copié à Saint-Michel d'Hildesheim (pl. 60), l'abbé Bernward (993-1022) en ayant rapporté la formule pour la contre-abside de son église ⁴⁷⁸ après avoir

témoin de la reconstruction consécutive à l'incendie de 1096. VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1967.

⁴⁶⁹ Pour Jacques Mallet, il semblait étonnant qu'on n'ait rien retrouvé de la basilique d'Hervé dans les parties orientales – très bien documentées par les sources (notamment le déplacement du corps de saint Martin et l'inhumation d'Hervé) – alors que la nef et le transept présentaient des maçonneries arasées à 48 m NGF. Les maçonneries du tombeau (appareil irrégulier à joints de 0,03 m) pouvaient remonter à Hervé. Logiquement, l'hémicycle en petit appareil allongé sur lequel le tombeau reposait devait remonter à la même époque, ainsi que les fondations des chapelles rayonnantes car la maçonnerie semblait volontairement arasée à 49,06 m NGF et le petit appareil était remplacé par le moyen appareil. L'auteur attribuait ainsi la seconde campagne de travaux à une époque où le moyen appareil était particulièrement en vogue, vers 1100. MALLET 1984 : 178-179 et 227-228.

⁴⁷⁰ GRANDMAISON 1893.

⁴⁷¹ BRUTAILS 1924 : 162.

⁴⁷² CLAPHAM 1934 : vol. 2, 36 et 64.

⁴⁷³ Le docteur Lesueur considérait Saint-Martin de Tours comme le prototype par excellence de toute l'architecture romane. S'appuyant sur le texte de Raoul Glaber, il situa le début des travaux en 1003, après l'incendie de 997. Les deux niveaux de maçonnerie appartenaient à un même projet et donc à une même époque : il s'agissait de la construction d'Hervé. LESUEUR 1949 : 48-58.

⁴⁷⁴ Pour Louis Grodecki, le plan de la cathédrale de Clermont fut repris entre 1003 et 1014 à Saint-Martin de Tours : « Toutes les nouveautés de l'architecture de la Loire étaient réunies dans cet édifice [Saint-Martin de Tours] ». GRODECKI 1973 : 44-45 et 116.

⁴⁷⁵ Hans Sedlmayer distinguait deux phases dans une même campagne de travaux mais refusait de voir deux constructions différentes. SEDLMAYER 1970.

⁴⁷⁶ HEITZ 1987 : 257-258. HEITZ 1993 : 59-61. Cette idée, également défendue par Pierre Francastel, avait déjà été avancée par Henri Focillon. FOCILLON 1937. Ernst Gall semblait en désaccord avec cette théorie. GALL 1954.

⁴⁷⁷ HEITZ 1987 : 257-258.

⁴⁷⁸ La première pierre de Saint-Michel d'Hildesheim a été posée en 1010 et la crypte a été

séjourné à Tours entre 1007 et 1009 ⁴⁷⁹.

Un certain nombre d'auteurs attribuait également un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes dans la basilique d'Hervé sans se prononcer sur une éventuelle chronologie relative de l'édifice : René Crozet ⁴⁸⁰, Henri Focillon ⁴⁸¹, Pierre Héliot ⁴⁸², Fritz Wochnik ⁴⁸³.

Enfin, les dernières recherches françaises ont situé ce grand chantier au milieu ou dans la seconde moitié du XI^e siècle. Charles Lelong consacra une grande partie de son œuvre à la basilique tourangelle. Le massif inférieur de la chapelle axiale lui apparaissait clairement comme des fondations et non comme une maçonnerie d'un édifice plus ancien. A la différence de ses prédécesseurs, il a tout d'abord situé cette campagne unique consécutivement à l'incendie de 1096 ⁴⁸⁴ puis il ramena progressivement le chantier du chevet de Saint-Martin dans le troisième quart du XI^e siècle ⁴⁸⁵. Bien que quelque peu nuancé, son avis fut repris par Marcel Durliat, qui plaça les vestiges du chevet de Saint-Martin dans le courant des années 1070 ⁴⁸⁶, ainsi que par Donat Grüninger ⁴⁸⁷.

Plus récemment, John Ottaway a souligné le hiatus subsistant entre les vestiges monumentaux et les sources écrites : alors que Raoul Glaber ou Adémar de Chabannes placent le chantier au premier quart du XI^e siècle, les

consacrée en 1015. WOCHNICK 1990. WULF 1996 : 279-287.

⁴⁷⁹ OURY 1968. HEITZ 1987 : 257-258. HEITZ 1993 : 55. GRODECKI 1973 : 12.

⁴⁸⁰ CROZET 1936 : 47-48.

⁴⁸¹ FOCILLON 1937 : 4.

⁴⁸² HELIOT 1961 : 310-311. HELIOT 1967 : 251.

⁴⁸³ Fritz Wochnik a souligné que l'apparition des déambulatoires s'est faite dès le début du XI^e siècle en France dans les milieux proches du pouvoir capétien. Selon lui, la basilique d'Hervé comportait un déambulatoire à chapelles rayonnantes. WOCHNICK 1990.

⁴⁸⁴ LELONG 1973 : 308. « Il va de soi, par conséquent, que la basilique de Saint-Martin perd beaucoup de son intérêt dans l'histoire générale de l'art : bien loin d'être un édifice révolutionnaire, [...] elle s'est étroitement inspirée d'ailleurs sans servilité, des grands monuments qui l'avaient précédée. » LELONG 1986 : 57-67.

⁴⁸⁵ *Les basiliques successives de Saint-Martin à Tours* 1984 : 11-12. « La basilique protoromane de Saint-Martin de Tours bâtie par le trésorier Hervé entre 1003-1014 fut reconstruite entièrement au cours d'une campagne que nous daterions volontiers de la seconde moitié du siècle (après 1063 avant 1080). » LELONG 1985 : 143. « une construction du chevet pouvant s'étaler de 1070 à 1080 ». LELONG 1986 : 78.

⁴⁸⁶ DURLIAT 1977. DURLIAT 1982 : 64-66 et 74.

⁴⁸⁷ GRUNINGER 2005 : 215-219. L'auteur suggère une transformation du chevet vers 1030 de façon à ce que les pèlerins puissent approcher la tombe de saint Martin. Toutefois, si un déambulatoire avait existé dès cette époque, Helgaud n'aurait pas, selon lui, omis d'en faire le rapprochement avec Saint-Aignan d'Orléans. GRUNINGER 2005 : 123-124.

structures conservées pourraient le situer vers 1050⁴⁸⁸. D'après les caractères stylistiques de l'œuvre, John Ottaway proposait d'y reconnaître le mécénat de Geoffroi Martel après la prise de la Touraine en 1044⁴⁸⁹. Pour Éliane Vergnolle, bien que les difficiles problèmes de chronologie relative de l'édifice ne soient pas résolus, il apparaissait « que le nœud du problème se place vers le milieu du XI^e siècle. »⁴⁹⁰ Dans sa synthèse cependant, l'auteur est revenue sur sa position en considérant que « Les fondations du déambulatoire à cinq chapelles rayonnantes [...] appartiennent dans leur totalité à une reconstruction de la seconde moitié du XI^e siècle »⁴⁹¹.

2. Un grand chantier du XI^e siècle

Comme on l'a déjà évoqué, les sources sont unanimes quant au grand chantier qui s'ouvrit autour de l'an mil. Les fouilles de la fin du XIX^e siècle ont également démontré l'absence d'un édifice du haut Moyen Âge à l'emplacement du chevet du XI^e siècle. Certes, de nombreux remplois mérovingiens et carolingiens ont été observés et parfois prélevés mais aucune construction organisée n'a apparemment été mise au jour.

On peut donc d'ores et déjà en conclure que la basilique antérieure se situait plus à l'ouest, dans le même alignement, si l'on en croit les mentions de la sépulture d'Hervé († 1022) « *au lieu même où reposait le bienheureux Martin* », « *au milieu de la nef* », proche d'un autel dédié à la Sainte-Croix et à Saint-Pierre⁴⁹² (pl. 23). S'il reste difficile de déterminer quel était l'état d'avancement des travaux au début des années 1020⁴⁹³, on verra que le chevet correspondait à une modernisation importante de la collégiale, comme en témoignent son plan et les techniques employées pour le réaliser.

⁴⁸⁸ OTTAWAY 1986 : 210-224. OTTAWAY 1990 : 153-154.

⁴⁸⁹ OTTAWAY 1990 : 153-154.

⁴⁹⁰ VERGNOLLE 1985 : 185.

⁴⁹¹ VERGNOLLE 1994 : 56, n. 52 et 161, n. 165. VERGNOLLE 2000 : 169.

⁴⁹² ARNOUX 1996 : 170-171. PON, CHAUVIN 2003 : 283-284. NEWMAN 1935 : n° 92.

⁴⁹³ Sur la nef, voir LELONG 1975b. Beaucoup de ses observations sont fort judicieuses. Toutefois, les datations proposées pour les vestiges comme pour les points de comparaisons – souvent très bien choisis – vont à l'encontre des dernières recherches sur le sujet. Les observations dans les caves de la rue des Halles sondées par Charles Lelong montrent en effet que les vestiges conservés présentent des caractéristiques très proches de celles du chevet et du transept. Il y a donc tout lieu de rejeter la chronologie proposée par l'auteur pour les ramener dans la première moitié du XI^e siècle.

Les fondations

Les fondations du chevet de Saint-Martin de Tours offrent des éléments particulièrement intéressants sur les techniques de construction et l'organisation du chantier. Elles montrent en effet l'adaptation des constructeurs aux contraintes liées à la nature du sous-sol.

Les travaux de terrassement ont été considérables car les maçons ont dû descendre jusqu'à une altitude de $\pm 45,60$ m NGF pour asseoir des fondations extrêmement puissantes atteignant 3 m de largeur et s'amincissant progressivement pour soutenir l'élévation, plus ou moins centrée sur ces massifs (pl. 29). Les quantités de matériaux sont énormes, ce qui explique sans doute pourquoi on a eu recours à de très nombreux remplois.

La largeur des fondations devait servir à stabiliser la construction sur un terrain assez meuble et sujet aux inondations⁴⁹⁴ de façon à en répartir la charge. Toutefois, on peut s'interroger sur l'absence apparente de radiers formant un grillage de fondation. Mgr Chevalier en fait plusieurs fois mention à l'entrée des chapelles rayonnantes mais il reste impossible d'en connaître le développement exact. Son propos conduit plus à considérer que le déambulatoire avait été largement remblayé par des matériaux de démolition.

Cette omission des concepteurs de l'œuvre fut sans doute préjudiciable à la construction car il n'y avait pas de liaison suffisante entre les charges exercées sous l'hémicycle et sous la couronne de chapelles rayonnantes, qui elles-mêmes assuraient un rôle de contrebutement de l'abside. Ainsi Mgr Chevalier a-t-il repéré deux lézardes importantes dans les maçonneries, l'une dans l'hémicycle, à l'extrémité nord de la fouille – très probablement à l'emplacement d'une des piles –, l'autre dans la chapelle rayonnante sud, c'est-à-dire sur le même axe transversal à l'édifice⁴⁹⁵ (pl. 24). On notera d'ailleurs que ces fissures sont notées sur la fondation comme sur l'élévation, ce qui plaide en faveur d'une contemporanéité des deux parties de

⁴⁹⁴ L'inondation survenue en cours de fouille le 13 août 1886 atteignit la cote 46,95 m NGF.

⁴⁹⁵ « Aussi les désordres de fondation sont-ils fréquents : de nombreuses lézardes se produisent, s'aggravent rapidement ; il faut alors intervenir. La cause peut être de deux sortes : le vieillissement des mortiers de fondation désagrégés par des infiltrations d'eau, ou bien une variation dans la nature du sol. » FROIDEVAUX 1986 : 155.

la construction : en cas de deux projets distincts, les failles auraient sans doute été amorties par les ruptures archéologiques.

Le problème fut d'ailleurs récurrent. Ainsi la fondation de la chapelle axiale dut-elle être fortement consolidée par un second massif développé en arc de cercle autour d'elle (pl. 30). En outre, ce contrefort était juché sur une forêt de pieux de chêne et un cadre de bois revenant sous la fondation de la chapelle rayonnante sud-est, selon une méthode connue pour les constructions en milieu humide ⁴⁹⁶. L'opération implique des travaux de terrassement très importants car il fallait à nouveau atteindre la base des fondations existantes (46,95 m NGF) et travailler en sape pour placer le cadre de bois en bordure de la chapelle rayonnante sud-est (pl. 24).

Aussi doit-on s'interroger sur la chronologie de cette opération. S'y est-on pris immédiatement après la construction des fondations primitives, le remblaiement n'ayant pas encore été effectué ? Dans cette hypothèse, les lézardes observées n'auraient peut-être pas de lien direct avec la reprise. Dut-on au contraire dégager les remblais autour des fondations de la chapelle axiale – celle-ci étant alors probablement en élévation – pour construire le massif ? Dans ce cas, le travail aurait été extrêmement risqué car la décompression des fondations par les remblais pouvaient entraîner l'écroulement de l'édifice. Quoiqu'il en soit, c'est l'unique renfort observé pour le chevet. Situé à sa terminaison orientale, il constituait sans doute pour les constructeurs le point le plus important à consolider.

Les fondations du bras sud du transept présentent des caractéristiques communes à celles du chevet mais également quelques différences sur lesquelles il faut insister (pl. 31).

Le premier point concerne leur altitude. Elles apparaissent en effet à 46,95 m NGF, soit 1,30 m au-dessus de celles du chevet. Très largement empatées autour des absidioles orientées, elle peuvent atteindre jusqu'à 3,70 m d'épaisseur pour la chapelle méridionale. On doit néanmoins admettre qu'on

⁴⁹⁶ PLAT 1939 : 46-47. SCHWIEN 1995. Ces éléments ont été prélevés au moins partiellement par Mgr Chevalier et conservés au Musée martinien. Toutefois, l'absence d'aubier n'a pas permis de recourir à des datations dendrochronologiques de façon à obtenir un *terminus ante quem*. MARTIN 2006b. Des datations radiocarbone restent toutefois envisageables mais elles risquent de fournir des marges d'erreur assez importantes.

ignore si ces fondations étaient homogènes, notamment à cet emplacement, car Mgr Chevalier n'a fourni aucune précision à ce sujet (pl. 24).

Le second point consiste en la présence de radiers maçonnés. Une longrine devait ainsi filer au moins depuis la pile sud-est de la croisée et se poursuivre très probablement sur toute la longueur du bras sud du transept. Toutefois, on doit une nouvelle fois regretter l'absence de renseignement rapportés par Mgr Chevalier (pl. 24). Ce grand massif s'élevait jusqu'à 48,10 m NGF, soit environ 0,80 m en-dessous du niveau supérieur des fondations des chapelles rayonnantes, et devait se plaquer contre les fondations de l'hémicycle et du mur goutterot sud ⁴⁹⁷ (pl. 31). La liaison stratigraphique entre ces différentes parties n'a malheureusement pas été clairement mise au jour lors des fouilles de 1886. Toutefois, la différence de largeur existant entre les fondations du chevet (2,50 m de largeur) et le radier situé dans l'alignement de la pile quadrilobée P4 (2,20 m) pourraient bien plaider en faveur d'une hétérogénéité de la structure. Un second radier culminant à 47,35 m NGF existait entre la longrine du transept et le côté nord de la chapelle méridionale. Enfin, la longrine possédait également un contrefort de fondation en face de l'ouverture de la chapelle septentrionale du bras sud du transept.

Au-dessus de cette longrine, les piliers composés étaient juchés sur des massifs de maçonnerie quadrangulaires ou cruciformes s'élevant probablement jusqu'à 50,06 m NGF, comme pour la pile sud-est de la croisée ⁴⁹⁸. Il existait parfois entre ces massifs un radier assurant leur étré sillonnement, comme entre les deux piles mises au jour au sud du bras (P5 et P6) ⁴⁹⁹ (pl. 24).

Enfin, le troisième point à considérer est la présence d'une fondation sur pilotis pour la couronne extérieure de maçonnerie de la chapelle septentrionale du bras sud du transept (pl. 24). Une nouvelle fois, il est impossible de préciser s'il s'agit d'un dispositif d'origine ou d'un repentir.

⁴⁹⁷ « Cette ligne s'appuyait sur les bases de la colonnade [...], et était dans le prolongement direct [de l'hémicycle], mais sans se relier avec lui, car nous avons trouvé la fondation [de l'hémicycle] interrompue devant le pilier P3 [...]. » CHEVALIER 1888 : 120.

⁴⁹⁸ Cette maçonnerie devait être visible environ 1 m au-dessus du sol dont l'altitude peut-être appréhendée grâce à la chapelle méridionale du bras sud du transept à environ 49,05 m NGF.

⁴⁹⁹ « [...] seulement, à un endroit plus argileux, entre les piliers P5 et P6, on avait établi un radier en béton bien fait, poli à la surface comme un dallage, d'environ 30 centimètres d'épaisseur, pour maintenir les terres comprimées par les constructions voisines. » CHEVALIER 1888 : 119.

Quoi qu'il en soit, on est évidemment tenté de rapprocher cette opération de la mise en place du renfort de fondation de la chapelle axiale.

L'ensemble de ces éléments pourrait d'ores et déjà indiquer une légère postérité du transept par rapport au chevet.

Elévations et supports

Les rares vestiges en élévation montrent une construction en moyen appareil à joints rubanés (fig. 102, 111, 112, 114). Le plan présente par ailleurs un découpage systématique des parois intérieures et extérieures du déambulatoire ainsi que des contreforts assez peu puissants (environ 0,40 m de profondeur) sur les chapelles rayonnantes et les absidioles orientées du bras sud du transept (pl. 24). Le commentaire semble donc d'emblée assez limité. Toutefois, un certain nombre de caractéristiques doivent être mentionnées.

En premier lieu, les techniques de construction et le désaxement de l'élévation sur les fondations ont longtemps servi d'argument à des datations différentes entre la fondation et l'élévation. Cependant, l'homogénéité des mortiers prouve qu'il s'agit d'une même construction bâtie sur un terrain relativement instable et sujet aux inondations. L'emploi généralisé du moyen appareil peut également être utilisé comme argument chronologique. L'utilisation d'un calcaire relativement tendre permettait en effet de recourir à ce type de technique dont les sources du début du XI^e siècle ont souligné le caractère de nouveauté, au moins pour trois édifices prestigieux : la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire⁵⁰⁰ (fig. 56), la crypte de la cathédrale d'Auxerre⁵⁰¹ (fig. 116) et Saint-Remi de Reims⁵⁰² (fig. 117). Les parements conservent

⁵⁰⁰ « Bien mieux, l'abbé Gauzlin, rehaussant la noblesse de sa race par les marques visibles de sa sagesse, décida de construire une tour, à l'ouest de l'abbatiale, avec des pierres de taille qu'il avait fait transporter par bateau du Nivernais. Le roi ayant demandé au plus bienveillant des maîtres d'œuvre quel genre de travail il ordonnait d'entreprendre, il répondit : 'Une œuvre telle qu'elle soit un exemple pour toute la Gaule.' » BAUTIER, LABORY 1969 : 81.

⁵⁰¹ Après l'incendie qui ravagea la cathédrale d'Auxerre en 1023, l'évêque Hugues de Chalon (999-1039) « s'empessa de la construire plus grande et munie de cryptes voûtées, en pierre de taille car auparavant elle était faite de petites pierres. Quand on eût relevé l'église, la cité fut de nouveau incendiée [en 1035] mais le nouvel édifice resta debout ». DURU 1850, trad. dans SAPIN 2006b : 80.

⁵⁰² « la construction '*ex quadris lapidibus*' commencée par l'abbé Erard (1005/1007-1035) fut abandonnée par son successeur, l'abbé Thierry (1035-1049), qui préféra aux structures

encore des traces de taille au ciseau (fig. 112), qui renvoient plutôt à des réalisations précoces, de l'époque carolingienne ou du tout début du XI^e siècle ⁵⁰³. Ce phénomène est d'ailleurs à mettre en perspective avec les chronologies régionales : en son temps, l'abbé Plat avait déjà insisté sur ces caractères ⁵⁰⁴, et la datation par dendrochronologie du *donjon* de Loches (1012-1035) ⁵⁰⁵ (fig. 118) a eu un éclat retentissant pour la datation de bon nombre de monuments prestigieux parmi lesquels on compte la nef de l'abbatiale de Beaulieu-lès-Loches (vers 1007-1012) ⁵⁰⁶ (fig. 119).

En second lieu, le plan fournit quelques indications intéressantes pour aiguiller les hypothèses de restitution de l'édifice.

D'après Mgr Chevalier, les piles de l'hémicycle du XI^e siècle auraient été chemisées au XIII^e siècle ⁵⁰⁷. L'archéologue en déduisait logiquement que leur emplacement avait été conservé mais il mentionnait également « au pied des trois piliers [de l'hémicycle], un soubassement en maçonnerie très dure, composée surtout de silex et de calcaires siliceux reliés par un ciment gris, dépassant de chaque côté de la crête [de l'hémicycle] et s'appuyant sur la première retraite. Aucun caractère précis ne permet de rattacher ces soubassements aux travaux d'Hervé, et peut-être faut-il y voir simplement la base souterraine des piliers [...] du XIII^e siècle. » ⁵⁰⁸ A la simple lecture du plan des fouilles ⁵⁰⁹, il paraît finalement peu probable d'adhérer à l'hypothèse d'un chemisage des colonnes primitives : celles-ci étaient en effet désaxées sur le petit mur-bahut de l'hémicycle, dont le niveau se situait au-dessus de celui du sol. Les bases des supports se seraient donc trouvées en porte-à-faux de façon tout à fait improbable. Aussi faut-il impérativement reconsidérer cette

complexes et au bel appareil de pierre de taille du premier projet (œuvre, précise [le moine Anselme], plus 'élaborée que celles qui s'élevaient alors en Gaule') un parti architectural plus simple et des modes de construction moins coûteux, mais qui devaient lui permettre de mener à bien l'entreprise dans un délai raisonnable. » VERGNOLLE 1996, d'après MORTET 1911 : 92-93. Voir également RAVAUX 1972.

⁵⁰³ PLAT 1939 : 20. SAPIN 2006a : 85.

⁵⁰⁴ PLAT 1939 : 18-48.

⁵⁰⁵ MESQUI 1998 : 100-101.

⁵⁰⁶ CAMUS 2003 : 27.

⁵⁰⁷ CHEVALIER 1888 : 124.

⁵⁰⁸ CHEVALIER 1888 : 115.

⁵⁰⁹ CHEVALIER 1888 : pl. 7.

proposition et reconnaître que la présence de colonnes pour l'hémicycle relève d'un *a priori*.

Trois exemples régionaux sans doute de peu postérieurs au chevet de Saint-Martin de Tours présentent en effet des hémicycles dotés de piliers : des piles quadrangulaires à Mehun-sur-Yèvre (premier tiers du XI^e siècle)⁵¹⁰ (pl. 56, fig. 120) et des piliers composés d'un noyau carré à demi-colonne(s) à la cathédrale d'Orléans (vers 1025-1035)⁵¹¹ (pl. 57, fig. 121) ou à Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou (fondation en 1031 par Geoffroi I^{er})⁵¹² (pl. 60, fig. 122). En élargissant le champ des comparaisons, on voit l'alternance de colonnes avec deux piles trilobées à Toulx-Sainte-Croix (second quart du XI^e siècle ?)⁵¹³ (pl. 61, fig. 123) ou celle de colonnes et de piles quadrangulaires à Saint-Etienne de Vignory (vers 1049-1057)⁵¹⁴ (pl. 60, fig. 124). Quant à l'hémicycle de Sant Pere de Rodes (consécration en 1022), il est constitué de gros piliers quadrangulaires⁵¹⁵ (pl. 61, fig. 125).

Aussi doit-on considérer que la présence de colonnes dans l'hémicycle de Saint-Martin de Tours, selon une formule très largement répandue, comme à Saint-Savin-sur-Gartempe (vers 1030-1050)⁵¹⁶ (pl. 61, fig. 126), ne s'avère être qu'une hypothèse parmi la complexité des formes mises en œuvre dans la première moitié du XI^e siècle.

Les vestiges de l'élévation du déambulatoire et des chapelles rayonnantes apportent également quelques informations, surtout dans une réflexion planimétrique. D'emblée, on note une grande homogénéité du tracé avec un découpage très net des absidioles sur le couloir annulaire (pl. 24), comme à Saint-Aignan d'Orléans⁵¹⁷ (pl. 56, fig. 127). Cette formule simple,

⁵¹⁰ Voir *infra*, p. 188-189.

⁵¹¹ VERGNOLLE 1985 : 149-150, 199. OTTAWAY 1987a. MARTIN 1999a : 89-98 . MARTIN 2001a : 183-184.

⁵¹² METAIS 1899. JOHNSON 2002. RACINET 2002. Le chevet de l'église sert aujourd'hui de préau dans un collège. L'enveloppe extérieure a été largement transformée au XIII^e siècle avec la reconstruction des chapelles rayonnantes et la reprise des parements intérieurs et extérieurs du déambulatoire. Toutefois, les éléments du XI^e siècle sont encore bien conservés et particulièrement impressionnants. Trop peu connus, ces vestiges mériteraient une étude approfondie.

⁵¹³ MARTIN 2006b : 288.

⁵¹⁴ VERGNOLLE 1994 : 82-84.

⁵¹⁵ LORES I OTZET 2001 : 31.

⁵¹⁶ CAMUS 1999 : 46.

⁵¹⁷ Toutefois, la chapelle axiale de Saint-Martin de Tours offre des dimensions plus

qu'on observe également à Saint-Philibert de Tournus (consécration en 1019) où les chapelles sont quadrangulaires ⁵¹⁸ (pl. 59, fig. 128), est enrichie dans des exemples plus tardifs : c'est le cas à Beaulieu-lès-Loches (fig. 129), à Selles-sur-Cher (fig. 130), à Saint-Aignan-sur-Cher (fig. 131), à l'Ile-Bouchard (fig. 132), à Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 133) ou à Dun-sur-Auron (fig. 134)... où des colonnes, parfois juchées sur des piédestaux ou multipliées en faisceaux, viennent garnir l'angle formé par les maçonneries et amortissent ainsi la juxtaposition des volumes. En ce sens, le chevet de Saint-Martin de Tours se différencie de ceux des églises dites de pèlerinage, comme Saint-Sernin de Toulouse (fig. 135) ou Sainte-Foy de Conques (fig. 136).

En outre, on trouve deux départs de maçonneries quadrangulaires d'environ 0,50 m de profondeur à l'entrée des chapelles rayonnantes. Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées.

La première consisterait en des piédestaux soutenant des colonnes ou des colonnes engagées qui auraient pu encadrer l'entrée des chapelles, voire rythmer les travées du déambulatoire, comme à Saint-Philibert de Tournus (pl. 59, fig. 137). Toutefois, on notera pour cet exemple qu'en l'état actuel, les colonnes sont juchées sur un petit soubassement continu formant une banquette dans le déambulatoire.

Plus probable, la seconde hypothèse consisterait en la présence d'arcatures murales géminées (2 x 0,80 m de largeur environ) en partie inférieure du déambulatoire – sans doute sous une baie –, comme à la crypte de Saint-Aignan (pl. 56, fig. 138) et à la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans (pl. 57, fig. 139), à Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou (pl. 60, fig. 140), à Saint-Savin-sur-Gartempe (pl. 61, fig. 141) ou à Saint-Etienne de Vignory (pl. 60, fig. 142). Toutefois, on ne saurait exclure, comme à Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre, la présence de simples pilastres montant de fond pour soutenir un voûtement d'arêtes (pl. 56, fig. 143).

importantes que ses voisines, comme à La Trinité de Vendôme. PLAT 1939 : 100-101.

⁵¹⁸ SAINT-JEAN-VITUS 2006 : 192-199.

Enfin, les supports découverts en 1886 sont uniquement ceux du bras sud du transept ⁵¹⁹ (fig. 100, 101). Dans les années 1970, Charles Lelong mit au jour ceux du bras nord, au pied de la tour Charlemagne ⁵²⁰ (fig. 144). Tous relèvent du même ensemble et présentent des caractéristiques similaires, hormis en plan. Leur forme varie en effet entre la croisée du transept et l'extrémité des bras (pl. 24). Ainsi trouve-t-on des piliers très articulés, composés autour d'un noyau circulaire avec dossier et demi-colonnes, des piliers quadrilobés et des piles quadrangulaires à quatre colonnes engagées. Tous sont régulièrement appareillés avec une alternance des blocs pour les colonnes engagées selon le même principe que ceux de la crypte de la cathédrale d'Auxerre ⁵²¹ (fig. 60). De même, le profil des bases est partout identique et présente un simple talus (fig. 100, 101).

Les points de comparaison renvoient à des édifices prestigieux bâtis durant le premier tiers du XI^e siècle (pl. 32). Ainsi les piles de la croisée évoquent-elles directement celles du rez-de-chaussée de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire (conçue avant 1026) ⁵²², ou des croisées de la Trinité de Vendôme (avant 1040) ⁵²³ (fig. 145) ou de Saint-Denis à Nogent-le-Rotrou ⁵²⁴ (fig. 146). Les autres piliers composés renvoient vers les cryptes des cathédrales d'Auxerre ⁵²⁵ (pl. 59, fig. 60) et de Nevers ⁵²⁶ (fig. 61), la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans ⁵²⁷ (pl. 57, fig. 58) ou la tour-porche de Saint-Hilaire de Poitiers (vers 1040-1050) ⁵²⁸ (fig. 147). Enfin, la présence d'une pile quadrilobée, peut-être à noyau circulaire, s'avère extrêmement rare. On pourrait toutefois tenter de la comparer aux piles trilobées de la rotonde de Saint-Pierre de Flavigny (vers 1010-1030) (pl. 53) ⁵²⁹ ou à celles de

⁵¹⁹ CHEVALIER 1888 : pl. 7.

⁵²⁰ LELONG 1975a.

⁵²¹ SAPIN 2000 : fig. 440.

⁵²² VERGNOLLE 1985 : 193-194, 199.

⁵²³ VERGNOLLE 1985 : 198. MARTIN 1999a : 66-74 . MARTIN 2001a : 188-189.

⁵²⁴ METAIS 1899.

⁵²⁵ VERGNOLLE 1994 : 78-79. SAPIN 1999b : 225.

⁵²⁶ SAPIN 1995a : 64.

⁵²⁷ VERGNOLLE 1985 : 149-150, 199. OTTAWAY 1987a. MARTIN 1999a : 89-98 . MARTIN 2001a : 183-184.

⁵²⁸ CAMUS 1982. VERGNOLLE 1985 : 186-188.

⁵²⁹ SAPIN 1986 : 111-112.

l'hémicycle de l'église de Toulx-Sainte-Croix ⁵³⁰ (pl. 61, fig. 123), voire aux piles fasciculées de la nef de Saint-Remi de Reims (fig. 117).

Toutes ces comparaisons orientent donc vers une datation du second quart du XI^e siècle ⁵³¹, époque à laquelle la pile composée apparaît « comme l'expression la plus forte et la plus révolutionnaire d'une tendance profonde [...] qui vise à exalter la fonction portante des supports. » ⁵³² En l'absence de relation stratigraphique évidente avec le chevet, on peut envisager que le transept de Saint-Martin de Tours a été construit dans une seconde phase de travaux ⁵³³, sans doute assez rapprochée de celle du déambulatoire ⁵³⁴.

Modénature et sculpture

Les mêmes champs de comparaisons peuvent être utilisés pour la modénature. On retrouve en effet des profils identiques à la crypte de la cathédrale d'Auxerre où les bases des piliers composés de la salle centrale relèvent toutes du même type (fig. 60). Il en va de même au rez-de-chaussée des tours-porches de Saint-Benoît-sur-Loire ⁵³⁵ (fig. 56) ou de Saint-Hilaire de Poitiers ⁵³⁶ (fig. 147), à la crypte de la cathédrale de Nevers ⁵³⁷ (fig. 61), à la cathédrale d'Orléans ⁵³⁸ (fig. 58) ou à la Trinité de Vendôme ⁵³⁹, bien que ces derniers édifices présentent un mélange avec des bases attiques.

La question de la sculpture est plus difficile à aborder mais doit néanmoins être brièvement évoquée. Les quelques éléments dont on dispose aujourd'hui proviennent de fouilles anciennes et sont souvent assez mal

⁵³⁰ MARTIN 2006b : 288.

⁵³¹ « Le second quart du XI^e siècle est le temps des spéculations les plus hardies sur la formes des piliers. » VERGNOLLE 1994 : 106.

⁵³² VERGNOLLE 1985 : 47.

⁵³³ Comparée aux tailles au ciseau observées dans la chapelle axiale, la mise en évidence de l'utilisation du marteau-taillant dans la chapelle méridionale du bras sud du transept va également dans ce sens.

⁵³⁴ A Saint-Aignan d'Orléans, on a pu mettre en évidence que le transept a été conçu dans un second temps, également après le chevet. MARTIN 2003 : 41-42.

⁵³⁵ VERGNOLLE 1985 : 58-59.

⁵³⁶ VERGNOLLE 1985 : 186.

⁵³⁷ SAPIN 1995a : 64.

⁵³⁸ VERGNOLLE 1985 : 150. MARTIN 1999a : 89-98.

⁵³⁹ PLAT 1925 : 105. MARTIN 1999a : 66-74.

contextualisés. Seulement quelques chapiteaux restent en place dans la tour Charlemagne, à l'extrémité du bras nord du transept (fig. 148, 149, 150, 151).

Eliane Vergnolle a souligné que les chapiteaux corinthiens étaient « quelque peu différents par leur structure et par le traitement des acanthes de ceux d'Unbertus » au rez-de-chaussée de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire⁵⁴⁰. Ainsi les chapiteaux de la tour Charlemagne peuvent-ils être rapprochés des tendances ornementales de ceux du second étage de la tour de Saint-Paul de Cormery ou du déambulatoire de La Trinité de Beaulieu-lès-Loches, voire de celui de Selles-sur-Cher⁵⁴¹. Les lions affrontés et les acanthes qui tapissent le fond de la corbeille du chapiteau figuré de la tour Charlemagne rappellent ainsi le rez-de-chaussée de la tour de Fleury mais leur traitement et celui des personnages ne s'y rattachent que de façon superficielle.

En raison de leur mauvais état de conservation, il reste toutefois difficile d'apprécier le caractère de ces sculptures, *a fortiori* pour un édifice aussi important que la collégiale Saint-Martin de Tours. De plus, la datation de la sculpture du transept ne saurait fournir celle du chevet ou celle de la nef.

3. Limite des recherches

Dégagés il y a plus d'un siècle selon des méthodes aujourd'hui révolues, les vestiges du chevet de Saint-Martin de Tours sont désormais rares et coupés de tout contexte archéologique. Il est donc extrêmement difficile de vouloir conclure de façon catégorique sur un dossier qui reste à traiter à l'échelle de l'édifice. Néanmoins, deux points doivent encore être abordés ici : la difficulté à restituer le parti architectural du chevet et la reconstruction au début du XIII^e siècle.

Un parti architectural difficile à appréhender

En raison de la faible quantité des vestiges et de leur décontextualisation, tenter de restituer le chevet de Saint-Martin de Tours au XI^e siècle paraît une entreprise particulièrement périlleuse. Elle semble pourtant

⁵⁴⁰ VERGNOLLE 1985 : 185.

⁵⁴¹ VERGNOLLE 1985 : 169-184.

relever d'un acquis subconscient qu'on perçoit à la lecture de bon nombre de monographies ou de mentions de ce célèbre édifice dans des travaux de synthèse. Dès les années 1860, à la découverte du tombeau de saint Martin, la collégiale tourangelle a été comparée à Saint-Sernin de Toulouse pour son plan, ses dimensions comme son élévation⁵⁴² (fig. 94). Dans les années 1920, la théorie des églises dites *de pèlerinage* a entériné ce rapprochement, développé également avec Saint-Martial de Limoges, Sainte-Foy de Conques, Saint-Jacques de Compostelle (fig. 1), auxquels on a parfois ajouté Saint-Remi de Reims, Saint-Sauveur de Figeac ou Saint-Gaudens⁵⁴³.

Il ne s'agit pas de discuter de l'importance d'un monument auquel on doit sans aucun doute accorder un très large rayonnement. Toutefois, on relève le même hiatus constaté entre l'abondance de la bibliographie et la rareté des vestiges. Cette théorie des *églises de pèlerinage* a été dommageable pour l'étude de Saint-Martin. Certes, ces édifices ont des grands points de similitude avérés – collatéraux continus dans toute l'église, élévation à deux niveaux avec tribunes, structure entièrement voûtée. Cependant, leur chronologie est loin de se limiter au dernier tiers du XI^e siècle. Enfin, force est de constater que le groupe ne repose que sur cinq monuments principaux dont deux ont totalement disparu – Limoges et Tours. Saint-Martin de Tours a alors été peu à peu extrait de son orbite régionale⁵⁴⁴, mis à part pour quelques érudits – du cru –, tels l'abbé Plat ou le docteur Lesueur.

Ainsi, comparer le plan de Saint-Martin de Tours à celui de Saint-Sernin de Toulouse semble particulièrement séduisant... mais laisse de côté les interrogations sur l'homogénéité de la structure, tant en plan qu'en élévation, et occulte les parallèles régionaux tissés avec de grands édifices – charpentés – de la fin du X^e ou du début du XI^e siècle, tels la cathédrale d'Orléans reconstruite après l'incendie de 989. Il en va de même de la présence du déambulatoire dès

⁵⁴² Voir *supra*, p. 115, n. 404.

⁵⁴³ MALE 1922 : 297-298. VALLERY-RADOT 1931 : 161-174. LAMBERT 1956 : 245-259. DURLIAT 1982 : 65, 74.

⁵⁴⁴ On entend ici régional au sens local – les provinces ligériennes – et non pas comme synonyme d'*école régionale*.

le début du XI^e siècle, à mettre en perspective avec des monuments comme Saint-Aignan (pl. 56) ⁵⁴⁵ ou Sainte-Croix d'Orléans (pl. 57) ⁵⁴⁶.

Cela permet d'ailleurs de reposer l'épineuse question de la restitution de l'élévation du chevet de l'édifice : en l'absence de sources iconographiques antérieures à la reconstruction du XIII^e siècle et d'informations archéologiques provenant des fouilles, il s'avère à peu près impossible d'avoir une quelconque certitude sur les dispositions orientales de Saint-Martin. De plus, les comparaisons sont généralement dans un état très fragmentaire.

Toutefois, on a vu plus haut que des parallèles pouvaient probablement être esquissés avec des chevets à peu près contemporains comme ceux de Mehun-sur-Yèvre, de Nogent-le-Rotrou, de Saint-Savin-sur-Gartempe, de Toulx-Sainte-Croix, de Vignory ou de Rodes.

Que ressort-il de ces évocations ? On se gardera bien de vouloir être catégorique alors que trop de points échappent à la réflexion. On remarquera cependant qu'à partir de cette liste de monuments, on peut proposer trois hypothèses de restitution.

La première serait de voir une élévation entièrement voûtée à un seul niveau – les arcades de l'hémicycle –, comme à Vignory (fig. 152) ou à Toulx-Sainte-Croix ⁵⁴⁷ (fig. 153). Dans ce cas, le déambulatoire, lui aussi voûté, pouvait servir de contrebutement au cul-de-four de l'abside.

La seconde et la troisième hypothèses tendraient à restituer deux niveaux d'élévation dès l'origine mais selon des dispositions différentes. Dans le premier cas, on pourrait envisager que les arcades de l'hémicycle étaient surmontées par un étage d'éclairage direct mais que l'abside était charpentée, comme à Bray-sur-Seine ⁵⁴⁸ (fig. 154). Dans le second cas, on peut également

⁵⁴⁵ Voir *supra*, p. 62-70.

⁵⁴⁶ Voir *infra*, p. 283-290.

⁵⁴⁷ Quelques comparaisons plus tardives d'absides voûtées dépourvues d'éclairage direct : Saint-Eutrope de Saintes ; Saint-Étienne de Dun-sur-Auron ; Saint-Pierre d'Uzerche ; La Trinité de Brélèvenez ; Saint-Barthélémy de Bénévent-l'Abbaye, Sainte-Valérie de Chambon-sur-Voueize et Saint-Martial de Toulx-Sainte-Croix ; Saint-Tudy de Loctudy ; Notre-Dame de Guîtres et Saint-Pierre de Vertheuil ; Notre-Dame de Cunault ; Saint-Révérien ; Saint-Étienne de Vignory ; Saint-Gildas-de-Rhuys ; Saint-Hilaire de Melle et Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai ; Sainte-Croix de Loudun, Notre-Dame-la-Grande et Saint-Hilaire de Poitiers ; Saint-Pierre du Dorat.

⁵⁴⁸ Comme Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou, l'église Notre-Dame (anciennement Sainte-Croix) de Bray-sur-Seine mériterait une étude approfondie. Dans cet édifice, le déambulatoire

proposer que des tribunes surmontaient les arcades de l'hémicycle et assuraient ainsi le contrebutement d'un cul-de-four sur l'abside. C'est ce que pourrait suggérer l'exemple de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou ⁵⁴⁹ (fig. 122).

On privilégiera l'hypothèse d'une solution voûtée tant les premiers chevets à déambulatoire semblent avoir plus largement développé ce type de formule, comme à Vignory (pl. 60, fig. 152) ou à Toulx-Sainte-Croix (pl. 61, fig. 153). Le couloir annulaire enveloppant l'abside permettait, certes, de circuler facilement dans l'édifice tout en desservant des espaces secondaires et de nombreux autels mais il jouait également un rôle structural pour mettre en place une élévation pyramidale des volumes extérieurs. L'ambition des constructeurs fut probablement l'objet de controverses architecturales. De nombreuses absides montrent en effet des repentirs ou des reconstructions de l'étage d'éclairage direct, à partir de la seconde moitié du XI^e siècle – comme à Mehun-sur-Yèvre (fig. 213) ou à Saint-Savin (fig. 155) – ⁵⁵⁰, c'est-à-dire à une époque où les voûtements étaient déjà plus largement répandus et surtout mieux maîtrisés.

Quoi qu'il en soit, les solutions à envisager pour la restitution de l'élévation du chevet de Saint-Martin de Tours semblent assez différentes des formules voûtées à trois niveaux d'élévation qui furent développées à partir des années 1080-1090 à Sainte-Foy de Conques ⁵⁵¹ (fig. 156) ou à Saint-Sernin de Toulouse ⁵⁵² (fig. 157).

est charpenté, comme à Saint-Pierre de Dangeau.

⁵⁴⁹ Des sortes de tribunes ont été aménagées autour de l'éclairage direct primitif de l'abside de Sant Pere de Rodes, peut-être au XII^e siècle. LORES I OTZET 2001 : 31.

⁵⁵⁰ Pour les cas d'absides transformées en vue d'aménager un éclairage direct : Sainte-Croix de Gannat ; Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte de Sainte-Eulalie-d'Olt ; Notre-Dame de Beaune ; Saint-Étienne de Cahors et Saint-Sauveur de Figeac ; Saint-Martin de La Canourgue ; Saint-Cerneuf de Billom et Notre-Dame de Chamalières ; Saint-Philibert de Tournus ; Notre-Dame-de-la-Couture au Mans ; Saint-Jean-de-Montierneuf à Poitiers ; Saint-Michel de Gaillac.

⁵⁵¹ CAZES 2006 : 114, n. 24.

⁵⁵² CAZES, CAZES 2008 : 69-72.

L'implantation du chevet gothique

Enfin, le dernier point à considérer concerne la reconstruction du XIII^e siècle. S'il ne s'agit pas ici d'en amorcer l'étude ⁵⁵³, quelques éléments sont à prendre en considération par rapport au chevet du XI^e siècle.

La couronne de chapelles rayonnantes, fondée sur un puissant radier, fut construite autour du chevet antérieur pour former un périmètre de construction doublant la surface primitive et oblitérant deux des quatre chapelles orientées du transept (pl. 33). Les piles de l'hémicycle furent implantées en bordure du rond-point du XI^e siècle et celles du double déambulatoire furent installées alternativement aux angles des chapelles rayonnantes antérieures. Le positionnement des supports implique donc que l'ancien chevet n'était plus utilisable mais qu'il servit de fondation à la nouvelle construction (pl. 24).

Cette donnée est importante car elle permet de s'interroger sur les motivations et les contraintes liées au nouveau chantier. Comment expliquer en effet que l'œuvre d'Hervé de Buzançais ait été reconstruite deux siècles après sa réalisation ? L'*Eloge de la Touraine* rapporte que, dans les années 1175, la basilique était vétuste et menaçait ruine après avoir subi un incendie ⁵⁵⁴. Cependant, les travaux qui s'ensuivirent concernèrent la nef – un exhaussement du vaisseau central pour le doter d'un éclairage direct – alors qu'on ne possède aucune date relative à la reconstruction des parties orientales. Quelque soit la datation précise du nouveau chevet, on peut supposer qu'on jugea les fondations du XI^e siècle suffisamment solides pour garantir sa stabilité, à laquelle on répondait également par des remblais de démolition.

Outre un geste de prestige ⁵⁵⁵ et une recherche évidente de modernité, la reconstruction du chevet pouvait également répondre à une préoccupation plus matérielle : celle d'une amélioration de l'éclairage, en ayant recours à une construction plus vaste et plus haute. Ainsi le système défini en plan au XI^e siècle fut-il assez modestement remis en cause par une amplification de la

⁵⁵³ Sur ce point, voir LELONG 1986 : 91-98.

⁵⁵⁴ SALMON 1854 : 302.

⁵⁵⁵ Le chapitre de Saint-Martin était resté fidèle au roi de France entre 1189 et 1204, lors des guerres opposant Philippe-Auguste aux Anglais. Le roi nomma son fils naturel Pierre Charlot à la fonction de trésorier de Saint-Martin (1217-1231). LELONG 1986 : 95.

circulation – le double déambulatoire – mais le nombre des chapelles comme la position du tombeau demeurèrent inchangées. Plutôt que dans un véritable état de délabrement, on peut considérer que la collégiale d'Hervé n'était plus au goût du jour pour une puissante communauté urbaine de chanoines qui choisirent la surenchère monumentale avec les grands chantiers voisins⁵⁵⁶.

* * *

Les sources écrites fournissent de nombreux renseignements sur le chantier de reconstruction de Saint-Martin de Tours à l'aube du XI^e siècle. Les découvertes de 1886 et les observations effectuées dans les soubassements de la basilique moderne – notamment sur les techniques de construction – permettent de penser que les vestiges du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes pourraient bien appartenir à cette campagne de travaux. Toutefois, on a pu émettre certaines réserves quant à la stricte contemporanéité du transept.

La question de la datation absolue du chevet de Saint-Martin de Tours a été maintes fois débattue et sujette à polémiques et controverses. Réétudier le contexte historique et les données archéologiques fournit en soi une batterie d'arguments favorables à une datation haute de cette œuvre.

Néanmoins, cela pouvait paraître insuffisant compte tenu de la faible quantité de données exploitables. C'est pourquoi on a eu recours à

⁵⁵⁶ « L'importance [du chevet de la cathédrale de Tours] apparaît tout autre dans la ville, qui voit naître très tôt une sorte d'exception stylistique dans sa région. [...] Ce sont les immenses édifices disparus liés au culte de saint Martin (Saint-Martin et Marmoutier) qu'il faut maintenant prendre en compte, opération évidemment délicate parce qu'ils ont disparu. Le chevet de la collégiale Saint-Martin était très différent de celui de la cathédrale Saint-Maurice, car il semble bien que l'on se soit aligné sur la conception pyramidale de la nef rénovée à la fin du XII^e siècle, imitant du même coup les schémas de Bourges, mais par un retour d'influence qui n'a pas été suffisamment souligné, un système de pyramide creuse ayant probablement déjà été obtenu dans la nef de la collégiale tourangelle par suppression du plancher des tribunes du collatéral intermédiaire. Une surenchère peut s'être manifestée entre le monument-phare de la Cité et celui de Châteauneuf, mais l'absence de dates (dès 1217 pour Saint-Martin ?) empêche de la cerner. L'abbatiale clunisienne de Marmoutier est mieux placée dans le temps, parce que chacun des abbés est crédité par les chroniqueurs d'une tranche de travaux, à commencer par Hugues des Roches avant 1227. » ANDRAULT-SCHMITT 2003 : 295.

l'archéométrie. En dépit de la mauvaise conservation des pieux de chêne probablement prélevés sous le renfort de fondation de la chapelle axiale, on a préféré faire des prélèvements de charbons de bois des mortiers des fondations de cette absidiole afin de recourir à des datations par le radiocarbone.

Les résultats obtenus pour un échantillon s'avèrent difficiles à interpréter et fournissent un âge calibré de 881 à 989 ap. J.-C., les dates les plus probables étant 944, 920, 898, 785. Si l'activité radiocarbone couvre ainsi un large siècle (fin IX^e-X^e siècle), elle semble bien exclure le plein XI^e siècle (annexe 5). Seule une multiplication des analyses pour une meilleure couverture chronologique permettrait de confirmer la tendance.

En tout état de cause, la chronologie du monument doit être remise en cause au regard des contextes historique, archéologique et artistique. De nouveaux éléments de réponse devront également être apportés par une étude plus large, à l'échelle de l'édifice.